

E 2752

ASSEMBLÉE NATIONALE
DOUZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT
SESSION ORDINAIRE DE 2004-2005

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 15 novembre 2004

Annexe au procès-verbal de la séance
du 16 novembre 2004

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

«Relever le défi. La stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi »
Rapport du groupe de haut niveau présidé par M. Wim KOK (novembre 2004).

RELEVER LE DÉFI

La stratégie de Lisbonne
pour la croissance et l'emploi

*Rapport du groupe de haut niveau présidé par M. Wim Kok
Novembre 2004*

Relever le défi

**La stratégie de Lisbonne pour la croissance
et l'emploi**

**Rapport du groupe de haut niveau
présidé par M. Wim Kok**

Novembre 2004

Le contenu de ce rapport reflète uniquement le point de vue du groupe de haut niveau.

Ce rapport est aussi disponible sur le site:

http://europa.eu.int/comm/lisbon_strategy/index_fr.html

Le groupe de haut niveau peut être contacté à l'adresse suivante:

SG-KOK-GROUP/LISBON@cec.eu.int

***Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.***

**Un numéro unique gratuit:
00 800 6 7 8 9 10 11**

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet
via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2004

ISBN 92-894-7055-0

© Communautés européennes, 2004

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE

Table des matières

Le groupe de haut niveau	5
Résumé	6
Chapitre I — Pourquoi la stratégie de Lisbonne?	9
Introduction	9
L'Europe dans un monde transformé	11
Le tableau mitigé de l'après-Lisbonne	12
Pourquoi il faut poursuivre la stratégie de Lisbonne	13
Les défis externes — L'Union européenne entre deux feux	14
Les défis internes — Le vieillissement de l'Europe	15
Le défi de l'élargissement	15
Les faits concernant la croissance, l'emploi et la productivité	16
Agir de manière ciblée, agir ensemble, agir maintenant	18
Chapitre II — Vaincre les blocages: libérer le potentiel	21
Que faire?	21
1. Réaliser la société de la connaissance	22
Pourquoi une société de la connaissance?	22
Attirer et retenir les chercheurs de rang mondial	23
Faire de la recherche et du développement une priorité	24
Profiter pleinement des avantages des TIC	25
Protéger la propriété intellectuelle pour promouvoir l'innovation	26

2.	Tenir nos engagements envers le marché intérieur	27
	Pourquoi le marché intérieur?	27
	S'engager en faveur d'une transposition plus rapide	28
	Éliminer les entraves à la libre circulation des services	29
	Identifier et éliminer les entraves à la concurrence	29
	Faire de la libre circulation des marchandises une réalité pour tous	30
	Libérer le dynamisme des marchés financiers	30
	Réduire les coûts des entreprises pour se conformer à la législation	32
	Des infrastructures de rang mondial pour le plus grand marché intérieur du monde	32
3.	Créer un environnement favorable aux entrepreneurs	33
	Pourquoi créer un environnement favorable aux entrepreneurs?	33
	Améliorer la qualité de la législation	33
	Accroître le capital-risque disponible	35
4.	Établir un marché du travail inclusif pour renforcer la cohésion sociale	36
	Pourquoi établir un marché du travail fondé sur l'intégration?	36
	Renforcer la capacité d'adaptation des travailleurs et des entreprises	38
	Un investissement plus efficace dans le capital humain	38
	Les travailleurs âgés ont un rôle essentiel à jouer	39
5.	Travailler à un avenir durable sur le plan environnemental	40
	Pourquoi l'environnement est-il source d'avantage concurrentiel pour l'Europe?	40
	Environnement et compétitivité: exploiter des possibilités avantageuses pour tous	41
	Travailler à un avenir durable	43
	Chapitre III — Faire fonctionner Lisbonne	44
	Promouvoir la cohérence et la compatibilité dans la mise en œuvre	45
	Amélioration du processus de réalisation concrète	48
	Communication	49
	Conclusion	50
	ANNEXES	53

Le groupe de haut niveau

Mandat

À sa réunion de Bruxelles, en mars 2004, le Conseil européen a invité la Commission à créer un groupe de haut niveau que présiderait M. Wim Kok et qui procéderait à une évaluation indépendante destinée à l'examen à mi-parcours. Le groupe devrait remettre un rapport dans lequel il définirait des mesures qui, ensemble, constitueraient une stratégie cohérente propre à permettre aux économies européennes d'atteindre les objectifs de Lisbonne. Il serait composé d'un petit nombre de personnes hautement qualifiées qui soient capables de rendre compte des points de vue de toutes les parties prenantes. Son rapport, destiné à être rendu public, devrait être soumis à la Commission pour le 1^{er} novembre 2004.

Composition

La task-force était composée de:

- M. Wim Kok (président), ancien Premier ministre des Pays-Bas;
- M. Romain Bausch, directeur général et président du comité exécutif de SES Global (Luxembourg);
- M. Niall FitzGerald, président de Reuters, président du Dialogue commercial transatlantique;
- M. Antonio Gutiérrez Vegara, député au Parlement espagnol;
- M. Will Hutton (rapporteur), directeur de la Work Foundation;
- M^{me} Anne-Marie Idrac, présidente de la Régie autonome des transports parisiens (RATP);
- M^{me} Wanja Lundby-Wedin, présidente de la Confédération des syndicats suédois (LÖ);
- M. Thomas Mirow, ancien ministre de Hambourg, conseiller d'affaires senior;
- M. Bedrich Moldan, président du Centre environnemental de l'université Charles de Prague;
- M. Luigi Paganetto, professeur d'économie internationale à l'université Tor Vergata de Rome;
- M. Dariusz Rosati, professeur d'économie, député au Parlement européen depuis juin 2004;
- M. Veli Sundbäck, vice-président de Nokia (Finlande);
- M. Friedrich Verzetnitsch, président de la fédération autrichienne des syndicats (ÖGB), membre du Parlement autrichien.

Le groupe de haut niveau a mené ses travaux de mai à octobre 2004. Il s'est réuni à six reprises et a présenté son rapport à la Commission européenne le 3 novembre 2004. Le secrétariat du groupe de haut niveau a été assuré par la Commission européenne. M. Sylvain Bisarre, directeur au secrétariat général, a assumé la charge de secrétaire avec l'aide de M. Jan-Host Schmidt, directeur à la direction générale des affaires économiques et financières, de M. Olivier Bailly et d'autres membres de l'unité «Coordination des politiques». M. Jeroen Slaats, conseiller politique au ministère néerlandais des affaires étrangères, a exercé les fonctions de secrétaire privé de M. Kok. M. Paul Adamson a apporté une contribution d'ordre rédactionnel.

Résumé

En mars 2000, les dirigeants européens ont donné pour engagement à l'Union européenne de devenir, d'ici à 2010, «l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale, dans le respect de l'environnement». La «stratégie de Lisbonne» — ainsi qu'elle serait bientôt baptisée — se composait d'une série de réformes globales mais interdépendantes. L'idée était que les actions menées par l'un des États membres seraient d'autant plus efficaces que les autres États membres agiraient de concert.

Les événements qui se sont produits dans le monde depuis 2000 n'ont certes pas été de nature à favoriser la réalisation des objectifs visés, mais il est clair que l'Union européenne et ses États membres ont ralenti, eux aussi, le mouvement, faute d'avoir fait montre de la diligence requise dans l'application d'une grande partie de la stratégie. Ces résultats décevants s'expliquent par un agenda surchargé, une coordination médiocre et des priorités inconciliables. Il n'en reste pas moins que l'absence d'action politique résolue a posé un problème majeur.

Il est devenu d'autant plus urgent d'appliquer la stratégie de Lisbonne que l'écart de croissance s'est creusé par rapport à l'Amérique du Nord et à l'Asie, alors que l'Europe doit relever les défis conjugués d'une croissance démographique faible et du vieillissement de sa population. Le temps presse et l'heure n'est pas au contentement de soi. Il faut mieux travailler sur le terrain pour rattraper le temps perdu.

Dans ce contexte, la réalisation des objectifs de Lisbonne en matière de croissance et d'emploi exige que nous agissions tous: c'est là une démarche qui exige l'engagement de chacun. Ainsi, les institutions européennes et les États membres doivent mener une action plus déterminée au travers d'un engagement politique renforcé, les citoyens européens doivent être associés plus largement et de manière plus approfondie au processus et il faut prendre conscience du fait que tous les citoyens bénéficieront d'une collaboration entre les pays européens.

Chaque composante de la stratégie de Lisbonne reste nécessaire au succès de l'ensemble. Une amélioration de la croissance économique et un accroissement du taux d'emploi apportent les moyens de soutenir la cohésion sociale et de ménager l'environnement, deux facteurs qui, à leur tour, peuvent contribuer à une croissance plus forte et à un emploi en hausse.

Si l'Europe peut accroître sa qualité de vie, elle doit accélérer la croissance de l'emploi et de la productivité via une large palette de réformes accompagnée d'un cadre macroéconomique aussi favorable que possible à la croissance, la demande, l'emploi. Aucune mesure isolée ne peut déboucher sur de tels résultats. Seules diverses initiatives et modifications structurelles liées entre elles pourront, par une action conjointe à l'intérieur de l'Union, libérer le potentiel incontesté de celle-ci. Pour cela, il faut agir d'urgence dans cinq domaines politiques:

- **la société de la connaissance:** rendre l'Europe plus attrayante pour les chercheurs et les scientifiques, faire de la recherche-développement une priorité de premier plan et promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC);
- **le marché intérieur:** procéder à l'achèvement du marché intérieur, au profit de la libre circulation des marchandises et des capitaux, et s'atteler d'urgence à la mise en place d'un marché unique des services;

- **l'environnement des entreprises:** alléger l'ensemble des charges administratives, améliorer la législation, faciliter la création rapide de nouvelles entreprises, créer un environnement plus favorable aux entreprises;
- **le marché du travail:** appliquer rapidement les recommandations de la task-force européenne sur l'emploi, élaborer des stratégies pour l'éducation et la formation tout au long de la vie et le vieillissement actif, soutenir les partenariats en faveur de la croissance et de l'emploi;
- **l'environnement durable:** diffuser les éco-innovations et acquérir une position prépondérante dans l'éco-industrie, poursuivre des politiques débouchant à plus long terme sur une amélioration durable de la productivité grâce à l'éco-efficacité.

Différents États membres ont accompli des progrès dans un ou plusieurs de ces domaines politiques prioritaires, mais aucun n'a remporté de victoire définitive sur un front plus étendu. Pour atteindre ces objectifs, l'Europe doit intensifier considérablement ses efforts.

Il s'agit pour chaque État membre d'élaborer des politiques qui seraient appuyées par des structures appropriées à l'échelon européen et qui répondraient à ses préoccupations spécifiques, puis de mener une action plus concertée et plus déterminée. La Commission européenne doit être prête à rendre compte avec clarté et précision des succès et des échecs nationaux. Les politiques nationales et communautaires — et les budgets qui leur sont alloués — doivent mieux tenir compte des priorités de Lisbonne.

Pour veiller à ce que les États membres assument leurs responsabilités, il convient d'insuffler un élan nouveau dans trois directions: renforcement de la cohérence et de la concordance entre politiques et parties prenantes, amélioration du processus de réalisation par l'association des parlements et des partenaires sociaux et amélioration de la communication sur les objectifs et les résultats.

En outre, le groupe de haut niveau propose:

- que le **Conseil européen** pilote les efforts visant à faire avancer la stratégie de Lisbonne;
- que les **États membres** élaborent des programmes nationaux et s'engagent ainsi à obtenir des résultats et qu'ils associent au processus les citoyens et les parties prenantes;
- que la **Commission européenne** examine les résultats obtenus et en rende compte et qu'elle facilite et soutienne, par ses politiques et ses actions, l'accomplissement de nouveaux progrès;
- que le **Parlement européen** joue un rôle proactif dans la supervision des résultats obtenus;
- et que les **partenaires sociaux européens** prennent leur responsabilité et participent activement à la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne.

Pour atteindre les objectifs d'une croissance plus forte et d'un emploi accru et, ainsi, soutenir le modèle social européen, il faudra une orientation politique ferme, déterminée et convaincante. Les États membres et la Commission européenne doivent redoubler leurs efforts pour faire changer les choses. L'accent doit d'avantage être mis sur la participation des partenaires sociaux européens et sur l'adhésion des citoyens européens au changement. Un recentrage plus important est nécessaire afin d'expliquer les raisons pour lesquelles la stratégie de Lisbonne concerne chaque personne dans chaque foyer européen.

L'Europe a bâti un modèle économique et social spécifique qui associe productivité, cohésion sociale et engagement croissant en faveur d'un environnement durable. Une

stratégie de Lisbonne recentrée sur la croissance et l'emploi, comme le suggère le présent rapport, offre à l'Europe de nouvelles perspectives pour ce modèle économique et social.

Chapitre I — Pourquoi la stratégie de Lisbonne?

Introduction

Un but stratégique

Réunis à Lisbonne en mars 2000 à l'occasion du Conseil de printemps, les quinze chefs d'État ou de gouvernement des États membres de l'époque ont décidé que l'Union devait s'engager à relever le taux de croissance et d'emploi pour soutenir la cohésion sociale et l'environnement durable. L'économie américaine, s'appuyant sur l'émergence de la «nouvelle» économie de la connaissance et sur sa suprématie dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, commençait à prendre une sérieuse avance sur l'ensemble des économies européennes, hormis les toutes premières d'entre elles. Pour préserver son modèle social particulier et continuer à offrir à ses citoyens des perspectives, des emplois et une qualité de vie satisfaisante, l'Europe devait agir avec détermination, d'autant qu'un défi économique grandissant se profilait du côté de l'Asie et que la croissance démographique européenne connaissait un ralentissement. L'Union s'est fixé «un objectif stratégique pour la décennie à venir: devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale, dans le respect de l'environnement».

Une série de réformes

L'idée était que les actions menées par un État membre seraient d'autant plus efficaces que ses partenaires au sein de l'Union agiraient de concert; une vague économique créée en commun porterait avec une puissance encore accrue chacun des navires de la flotte européenne. Plus l'Union parviendrait à développer en tandem ses initiatives sur le plan de la connaissance et de l'ouverture des marchés, plus l'économie de chaque État membre serait forte et compétitive. Cette stratégie, qui prendrait bientôt le nom de la ville où elle avait été conçue, se composait d'une série de réformes globales et interdépendantes qui se renforçaient mutuellement.

Assurer la transition de l'économie européenne

Les arguments en faveur de cette stratégie ne sont pas moins péremptoirs aujourd'hui, bien au contraire. L'Europe doit innover pour son propre compte. La puissance de ses industries cognitives et sa capacité de diffuser ses connaissances dans l'ensemble de l'économie sont essentielles à sa réussite; c'est grâce à elles qu'elle pourra stimuler sa productivité — afin de compenser le ralentissement de sa croissance démographique — et de financer son modèle social. La stratégie de Lisbonne doit être vue comme un moyen d'aider l'économie européenne à se départir de structures qui, pour l'essentiel, lui permettraient tout juste de rattraper son retard sur les meilleures économies mondiales, et ce au profit de structures qui lui octroieront une place prééminente sur le plan économique.

Dès le début, le programme de réformes de Lisbonne a cherché à concilier le dynamisme économique propre à faire progresser les taux de croissance et d'emploi avec le souci traditionnel des Européens de promouvoir la cohésion sociale, l'équité et la protection de l'environnement. La stratégie de Lisbonne cherche à faire d'une augmentation des dépenses publiques et privées de recherche-développement l'élément central d'un effort concerté pour amplifier la création et la diffusion d'un capital scientifique, technologique et intellectuel. Elle a pour ambition d'encourager les échanges

commerciaux et la concurrence par la réalisation du marché unique et l'ouverture de secteurs jusqu'ici abrités et protégés. Elle vise à instaurer un climat plus favorable pour les entreprises et les affaires et à accroître la flexibilité et la capacité d'adaptation sur le marché du travail en relevant les niveaux d'éducation et de compétences, en appliquant au marché du travail des politiques dynamiques et en encourageant les systèmes européens de protection sociale à favoriser la croissance de l'emploi et de la productivité plutôt qu'à l'entraver. Enfin, la stratégie de Lisbonne aspire à une croissance qui soit compatible avec un environnement durable.

*Créer la richesse
et les emplois*

La réussite de l'économie de la connaissance était tenue pour l'élément clé qui permettrait à l'Europe de préserver sa cohésion sociale sans se refermer sur elle-même. L'Union ne souhaitait pas entrer dans une situation de concurrence à la fois interne — en tant qu'union économique — et externe en se lançant dans une course à l'abaissement des salaires réels et des coûts non salariaux qui aurait affaibli les mécanismes nationaux de cohésion sociale, de partenariat sur le lieu de travail et de protection de l'environnement. Plus l'Europe pourrait préserver la productivité élevée, la haute valeur ajoutée et l'emploi fort qui caractérisaient son économie, mieux elle serait à même de créer la richesse et les emplois qui lui permettraient de tenir son engagement essentiel en faveur d'une ouverture des marchés et d'une Europe sociale et environnementale.

*Progrès dans
les technologies
et les secteurs*

On reproche parfois à la stratégie de Lisbonne d'être le fruit de l'optimisme euphorique suscité à la fin des années 90 par la vogue de l'économie de la connaissance, qui négligeait l'importance des atouts industriels traditionnels de l'économie européenne. Dans la mesure où l'on a pu considérer que la stratégie de Lisbonne accordait trop peu d'importance à l'industrie, cette critique est légitime. Il est vital que l'Europe conserve une base industrielle et manufacturière solide, élément essentiel d'une vision équilibrée de la croissance économique. En effet, la croissance et la productivité industrielles reposent, depuis l'industrialisation, sur les progrès accomplis dans les technologies et les secteurs, et la stratégie de Lisbonne est fondée sur cette vérité bien établie. Inversement, une économie de la connaissance vigoureuse a forcément besoin d'un secteur manufacturier hautement technique qui soit solide et qui fabrique des produits à la pointe de la science et de la technologie.

*Volonté de
coordonner
les politiques*

En raison de l'ampleur de ses ambitions, la stratégie de Lisbonne recouvrait divers domaines dans lesquels l'Union ne possédait aucune compétence institutionnelle et qui étaient du ressort exclusif des États membres. C'est pourquoi il était prévu de recourir à la fois à la «méthode communautaire» traditionnelle, en vertu de laquelle la Commission européenne propose une législation communautaire, et à un processus nouveau, appelé «méthode ouverte de coordination». Par ce processus, les États membres conviennent de coopérer volontairement dans les domaines relevant de leur compétence exclusive et de faire usage des meilleures pratiques en vigueur sur le territoire communautaire en les adaptant éventuellement à leurs spécificités nationales. La Commission européenne a pour rôle de coordonner ce processus en s'assurant que chaque État membre est pleinement informé des progrès réalisés et des politiques appliquées par les autres, tout en veillant à ce que les domaines relevant de sa compétence — dont le marché unique et la politique de concurrence — renforcent les objectifs de Lisbonne par l'application de la méthode communautaire. En outre, le suivi assuré par la Commission stimulerait et créerait la pression des pairs qui est nécessaire à la réalisation de ces objectifs, dès lors que les résultats obtenus par

chaque État membre seraient rendus publics. La stratégie de Lisbonne apporterait ainsi la croissance et les emplois tant attendus, tout en demandant aux États membres de coordonner volontairement leurs politiques.

L'Europe dans un monde transformé

Les quatre dernières années ne se sont pas prêtées à la réalisation des objectifs de Lisbonne, tant s'en faut. À peine l'encre de l'accord venait-elle de sécher que la bulle spéculative des marchés boursiers mondiaux implosait, provoquant, à l'épicentre, l'effondrement des valeurs surcotées d'entreprises en ligne et de sociétés de télécommunications américaines, dans un contexte de pratiques financières frauduleuses avérées. Le potentiel de l'économie de la connaissance s'est alors heurté à un scepticisme grandissant. Les États-Unis ont connu deux années de ralentissement économique et de récession, imités en cela par l'Europe. Il est beaucoup plus difficile d'augmenter le budget de la R & D, par exemple, dans un climat de stagnation de la production et de compression générale des finances publiques et privées.

Confiance des consommateurs et des entreprises européens

Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 et les événements qui ont suivi ont encore appesanti le climat international. Bien que, à Doha, les gouvernements se soient engagés à entreprendre un nouveau cycle de négociations sur l'ouverture des échanges pour stimuler le commerce mondial, la traduction des intentions en mesures concrètes n'a cessé de se heurter à des difficultés. La conclusion d'accords commerciaux bilatéraux, plutôt que multilatéraux, s'est généralisée de manière préoccupante; les tensions entre l'Europe et les États-Unis ont engendré d'âpres différends commerciaux. Un nombre croissant d'incidents environnementaux inquiétants ont encore renforcé le malaise suscité par l'influence des activités humaines sur le climat mondial. Les prix pétroliers ont récemment augmenté, conséquence d'une demande accrue et de l'insécurité des approvisionnements, deux facteurs qui ralentissent l'activité économique actuelle et qui entraînent une révision à la baisse des prévisions pour l'avenir immédiat. L'effet conjugué de tous ces facteurs a été l'affaiblissement de la confiance des entreprises et des consommateurs européens.

Des résultats généralement décevants

Ces quatre dernières années, les résultats généraux de l'économie européenne ont été décevants. En Europe, la reprise économique a été plus faible qu'aux États-Unis et en Asie, ces deux dernières années, en raison de faiblesses structurelles persistantes, d'une part, et du faible taux de croissance de la demande publique et privée, d'autre part. Il est vrai que les déficits du secteur public en Europe ont augmenté lorsque les «stabilisateurs automatiques» — hausse des prestations sociales et baisse des recettes fiscales — se sont déclenchés, mais cela n'a pas suffi à contrer le ralentissement cyclique de l'activité. La marge de manœuvre budgétaire de l'Europe était limitée par la faiblesse des positions budgétaires qu'accusaient certains États membres européens au moment d'entrer dans la période de faible conjoncture, alors qu'ils n'avaient pas suffisamment consolidé leurs finances pendant la reprise économique qui avait précédé. En conséquence, le fonctionnement du pacte de stabilité et de croissance n'a pu apporter un soutien suffisant aux politiques macroéconomiques porteuses de croissance qui auraient contrecarré davantage la composante «baisse» du cycle économique.

Manque de sérieux dans l'exécution et la concrétisation

En conséquence, de nombreux États membres se sont retrouvés face à un problème épineux. Des faiblesses structurelles et une demande faible se sont soldées par des performances économiques nationales médiocres. Cette médiocrité a compliqué l'application de la stratégie de Lisbonne. Dans cette conjoncture de croissance faible, certains gouvernements ont eu plus de mal à tenir leurs engagements. Il faut dire aussi que de nombreux États membres n'ont pas pris assez au sérieux l'exécution et la concrétisation des mesures convenues. L'achèvement du marché unique, par exemple, n'a pas bénéficié de la priorité qui aurait dû lui revenir. En conséquence, l'Europe est trop éloignée des objectifs qu'elle doit atteindre.

Le tableau mitigé de l'après-Lisbonne

À Lisbonne et lors des Conseils européens de printemps qui ont suivi, une série d'objectifs ambitieux ⁽¹⁾ ont été fixés pour soutenir le développement d'une économie européenne gagnante au niveau mondial. Cependant, à mi-chemin de l'échéance de 2010, le tableau d'ensemble est très mitigé et il reste beaucoup à accomplir pour éviter que Lisbonne devienne synonyme d'objectifs manqués et de promesses non tenues.

Toutefois, malgré les déceptions, Lisbonne ne présente pas le tableau irrémédiablement sombre que certains aiment à dépeindre. Des progrès significatifs ont été accomplis dans le domaine de l'emploi entre le milieu des années 90 et 2003. Les gouvernements européens ont pris des mesures qui se sont conjuguées pour tenter de lever les obstacles à l'emploi des travailleurs à bas salaires, renforcé leurs politiques actives du marché du travail et permis la croissance de l'emploi temporaire. Le taux d'emploi est passé de 62,5 % en 1999 à 64,3 % en 2003, chiffre qui, cependant, ne tient pas uniquement compte des emplois à temps plein. Sept États membres de l'UE-15 sont en passe d'atteindre l'objectif intermédiaire de 67 % d'ici à 2005. Le taux d'emploi global de la main-d'œuvre féminine est passé à 56 % en 2003. Certains pays ont réussi à conduire des politiques visant à accroître le taux d'emploi des travailleurs âgés, qui atteint à présent 41,7 %.

Des progrès au-delà de l'emploi

En outre, des progrès sont visibles au-delà de l'emploi. Les États membres ont progressé du point de vue de la diffusion des TIC et de l'internet dans les écoles, les universités, les administrations et le commerce. La pénétration de l'internet dans les ménages, par exemple, a rapidement augmenté, douze États membres ayant atteint les objectifs.

En retard sur les deux plans

Dans un registre plus pessimiste, la création nette d'emplois s'est fortement ralentie ces dernières années et l'on voit se dessiner le risque que l'objectif d'un taux d'emploi de 70 % pour 2010 ne soit pas atteint. Il en va de même pour l'objectif de 50 % concernant les travailleurs âgés. En ce qui concerne l'objectif en matière de recherche et développement, seuls deux pays consacrent actuellement plus de 3 % de leur PIB à la R & D; dans ces deux mêmes pays, les entreprises atteignent également l'objectif d'un investissement équivalant à 2 % du PIB dans la R & D. Les autres pays sont en retard sur les deux plans. Pour ce qui est de dispenser à tous les enseignants une formation dans le domaine numérique, les progrès accomplis sont très décevants. Seuls cinq pays ont dépassé l'objectif en matière de transposition des directives de l'Union européenne sur le marché unique.

⁽¹⁾ Pour suivre l'état d'avancement de la stratégie de Lisbonne, la Commission et le Conseil ont arrêté une liste de quatorze indicateurs. Les résultats des États membres au regard de ces indicateurs sont présentés à l'annexe 1.

Dans le domaine de l'environnement, il n'a été qu'en partie possible de dissocier les performances économiques des effets nocifs sur l'environnement. Par exemple, en Europe, le volume du trafic augmente plus rapidement que le PIB et la congestion empire, tout comme les niveaux de pollution et de bruit, continuant ainsi d'endommager la nature. La plupart des pays européens restent en deçà de leurs objectifs de Kyoto en matière d'émissions de gaz à effet de serre, seuls trois pays enregistrant depuis 1999 des progrès visibles dans la réduction de ces émissions.

L'élargissement de l'Union européenne, pour bienvenu qu'il soit, a rendu plus difficile encore la réalisation des objectifs de Lisbonne à l'échelon européen. Les nouveaux États membres présentent généralement des taux d'emploi et des niveaux de productivité bien moindres; or, en partant d'une base inférieure, il est bien plus difficile d'atteindre les objectifs en matière de R & D, par exemple, que pour les 15 États membres de l'Union qui ont initialement adhéré à la stratégie de Lisbonne.

Pourquoi il faut poursuivre la stratégie de Lisbonne

*Des objectifs
seront nettement
manqués*

À l'évidence, il n'y a pas matière à autosatisfaction. De trop nombreux objectifs seront nettement manqués. L'Europe a perdu du terrain, tant par rapport aux États-Unis qu'à l'Asie, et ses sociétés sont soumises à des tensions.

*De l'ambition,
plus que jamais*

Cela signifie-t-il que nos ambitions ne sont pas les bonnes? La réponse est non. Il faut plus que jamais de l'ambition, que ce soit pour relever le défi de l'élargissement, celui du vieillissement de la population ou celui de l'intensification de la concurrence mondiale, sans parler de la nécessité d'abaisser les taux de chômage actuel. La stratégie de Lisbonne est-elle trop ambitieuse? Là encore, la réponse est non; même si chaque objectif devait être atteint dans les délais, l'Europe ne serait pas tirée d'affaire. Les régions et pays concurrents vont également de l'avant, menaçant la position de l'Europe dans le classement économique mondial. Dans cette économie mondiale, l'Europe doit trouver une place qui lui permettra néanmoins de défendre ses propres choix spécifiques quant au modèle social qu'elle souhaite, à juste titre, préserver. Qu'il s'agisse de l'espérance de vie, des taux de mortalité infantile, de l'inégalité des revenus ou de la pauvreté, l'Europe enregistre de bien meilleurs résultats que les États-Unis. L'objectif de Lisbonne consiste à préserver ces résultats dans un contexte marqué par des défis multiples et croissants.

*L'Europe doit
trouver sa place*

*Pas de stratégie
sans lendemain*

Faut-il repousser l'échéance de 2010? À nouveau, la réponse est non. L'échéance de 2010 est importante pour attirer l'attention et insister sur la nécessité d'une action urgente. La fixation d'un nouveau délai postérieur donnerait à tort l'impression que la situation est à présent moins urgente. Le défi permanent que représente l'échéance de 2010 est nécessaire pour stimuler les États membres à accomplir des efforts sérieux d'amélioration. En tout état de cause, il ne faut pas considérer la stratégie de Lisbonne comme une série d'objectifs isolés qui pourront être mis de côté après 2010, même si chaque objectif partiel a été atteint. Il s'agit d'un processus permanent qui vise à garantir l'avenir de l'Europe en tant qu'économie caractérisée par une productivité élevée, une haute valeur ajoutée, un emploi fort et une grande éco-efficacité. Ce processus ne prendra pas fin à une date précise; au contraire, il fera constamment l'objet de renouvellements, de réévaluations et de nouveaux engagements. Il est d'autant plus important que les dirigeants

politiques montrent la détermination requise pour profiter maintenant de la fragile amélioration de la conjoncture économique et du regain de confiance des entreprises, afin de récupérer autant que possible le terrain perdu durant ces quatre dernières années.

*Réaliser la vision
de l'Europe*

La stratégie de Lisbonne n'est pas une tentative d'imitation des États-Unis, loin de là. Elle vise à réaliser la vision que l'Europe a de ce qu'elle veut être et de ce qu'elle veut conserver, compte tenu du renforcement de la concurrence mondiale, du vieillissement de la population et de l'élargissement. Elle nourrit une vaste ambition de solidarité avec ceux qui en ont besoin, maintenant et dans l'avenir. Pour réaliser cette ambition, l'Europe a besoin d'une croissance plus forte et d'un plus grand nombre de personnes en activité.

Les défis externes — L'Union européenne entre deux feux

La concurrence internationale s'intensifie et l'Europe doit relever un double défi lancé par l'Asie et les États-Unis. Le potentiel de croissance rapide de l'économie chinoise fera de ce pays non seulement un nouveau concurrent de l'Europe, mais aussi un vaste marché en expansion. Pour exploiter les possibilités qu'offre cette situation, l'Europe doit disposer d'une assise économique adaptée, compte tenu du fait que, dans les prochaines décennies, la concurrence dans le domaine de la production de biens sera redoutable sur les plans national et international, en particulier dans les secteurs où les salaires sont élevés et les technologies stables. En effet, la Chine, qui s'industrialise grâce à un apport important et croissant d'investissements étrangers directs et grâce à son propre tissu scientifique, commence à être compétitive pour les biens à basse comme à haute valeur ajoutée. Bien que les salaires soient beaucoup moins élevés en Chine qu'en Europe, il est évident que la différence de qualité entre les produits chinois et ceux fabriqués dans l'Union est déjà faible ou nulle.

Le défi indien est tout aussi réel, en particulier dans le secteur des services, où l'Inde est le grand bénéficiaire de la délocalisation ou de l'externalisation de certains services grâce à son énorme réservoir de main-d'œuvre formée, bon marché et anglophone. La présence collective de l'Asie dans le commerce mondial va s'affirmer.

*Relever les défis
de l'Asie et des
États-Unis*

L'Europe doit développer le domaine propre dans lequel elle se spécialise, excelle et l'emporte sur ses concurrents, ce qui passe inévitablement par un engagement dans l'économie de la connaissance au sens le plus large du terme; cependant, elle doit ici faire face à la prédominance des États-Unis. Ceux-ci menacent de consolider leur première place. Les États-Unis comptent 74 % des 300 premières sociétés du secteur des technologies de l'information et 46 % des 300 entreprises consacrant le plus de moyens financiers à la R & D. La part mondiale de l'Union européenne dans les exportations de produits de haute technologie est inférieure à celle des États-Unis; la part de la fabrication de produits de haute technologie dans la valeur ajoutée totale, ainsi que les effectifs de ce secteur, sont également inférieurs. Dans une économie mondiale, l'Europe n'a d'autre choix que d'améliorer de manière radicale son économie de la connaissance et ses performances économiques si elle veut relever les défis posés par l'Asie et les États-Unis.

Les défis internes — Le vieillissement de l'Europe

Une évolution démographique spectaculaire en Europe

Deux dynamiques — la chute du taux de natalité et l'augmentation de l'espérance de vie — interagissent pour entraîner une transformation radicale de la taille et de la pyramide des âges de la population européenne. Selon les projections, la population totale diminuera d'ici à 2020 ⁽²⁾. On estime que la population en âge de travailler (15-64 ans) sera inférieure de 18 % à son niveau actuel en 2050, tandis que le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans aura augmenté de 60 %. En conséquence, la proportion moyenne de personnes retraitées par rapport aux personnes actuellement en âge de travailler en Europe doublera, passant de 24 % aujourd'hui à près de 50 % en 2050. Ce ratio de dépendance variera, en 2050, entre 36 % au Danemark et 61 % en Italie.

Cette évolution est déjà en cours; en 2015, le ratio de dépendance moyen de l'Union atteindra 30 %. Les conséquences sont aggravées par le faible taux d'emploi des travailleurs âgés. Ces évolutions auront des répercussions considérables sur l'économie européenne et sur sa capacité de financer les systèmes européens de sécurité sociale. Le vieillissement de la population entraînera simultanément une augmentation des besoins en matière de retraites et de soins de santé et une diminution du nombre de personnes en âge de travailler, c'est-à-dire du nombre de personnes qui produisent la richesse nécessaire.

Selon les projections de la Commission européenne ⁽³⁾, le vieillissement démographique aura, à lui seul, pour effet de faire baisser le taux de croissance potentiel de l'Union du taux actuel de 2-2,25 % à environ 1,25 % d'ici à 2040. Globalement, cette diminution aurait pour effet de réduire le PIB par habitant de quelque 20 % par rapport à ce que l'on aurait pu escompter autrement. Dès 2015, le taux potentiel de croissance économique tombera à 1,5 % environ si la main-d'œuvre potentielle continue d'être utilisée comme aujourd'hui.

Le vieillissement entraînera également une augmentation des dépenses liées aux retraites et aux soins de santé qui variera de 4 à 8 % du PIB ⁽⁴⁾ d'ici à 2050. Selon les projections, dès 2020, les dépenses au titre des retraites et des soins de santé augmenteront d'environ 2 % du PIB dans un grand nombre d'États membres et, en 2030, l'augmentation sera de 4 à 5 % du PIB. En outre, la baisse du taux de croissance économique aura une incidence négative, perceptible dès 2010, sur les finances publiques.

Le défi de l'élargissement

L'élargissement a accentué les inégalités et les problèmes de cohésion dans l'Union. La population communautaire a augmenté de 20 % tandis que le PIB européen n'a augmenté que de 5 %, ce qui s'est traduit par une chute de la production par habitant de 12,5 % dans l'UE-25. De plus, les nouveaux États membres se caractérisent par d'importantes disparités régionales et par la concentration de la richesse dans un petit nombre de régions. Le nombre de personnes vivant dans des régions dont la production

⁽²⁾ «Budgetary challenges posed by ageing populations», EPC/ECFIN/655/01 2001.

⁽³⁾ «The EU Economy: 2002 review», *European Economy* n° 6/2002 p. 192.

⁽⁴⁾ «The Impact of ageing populations on public finances», EPC/ECFIN/407/04 2003.

par habitant est inférieure à 75 % de celle de l'Union est passé de 73 à 123 millions.

*Des objectifs
encore plus
difficiles
à atteindre*

Parallèlement, comme cela a déjà été relevé plus haut, certains des objectifs de Lisbonne seront encore plus difficiles à atteindre pour l'UE-25 que pour l'UE-15. Par exemple, l'élargissement a fait chuter le taux d'emploi moyen de l'UE-25 de près de 1,5 point de pourcentage. Le taux de chômage de longue durée est de 4 % dans l'UE-25, contre 3,3 % dans l'UE-15. Certains objectifs environnementaux seront également plus difficiles à atteindre. Pour certains autres indicateurs (par exemple les dépenses de R & D en proportion du PIB), les nouveaux États membres devront nettement intensifier leurs efforts.

*Rattraper
la moyenne
européenne*

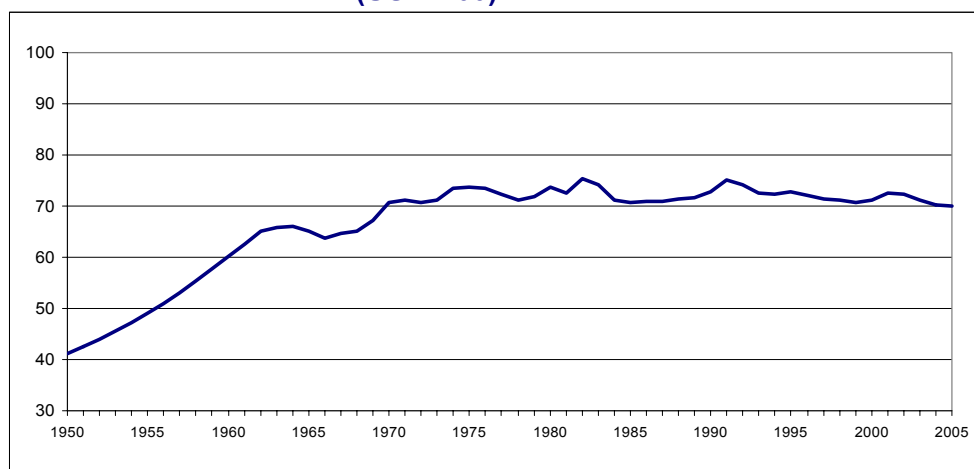
L'élément positif de l'élargissement est qu'il offre aux nouveaux États membres la perspective de réaliser des taux élevés de croissance du PIB et de la productivité à mesure qu'ils rattraperont la moyenne européenne, ce qui se traduira par la création d'une zone de dynamisme économique en Europe orientale. On observe déjà des signes de cette évolution. La croissance de la production et de la productivité en Estonie, en Lituanie, en Lettonie, en Hongrie, en Pologne, en Slovaquie et en République tchèque a été supérieure à celle des États-Unis durant les cinq dernières années. En remplaçant des technologies devenues obsolètes par des processus ultramodernes, ces pays vont sauter une génération du point de vue des capacités technologiques. Tout semble indiquer que la croissance de leur production et de leur productivité va se poursuivre.

Néanmoins, leur fiscalité avantageuse et leurs salaires peu élevés attirent les investissements en provenance du reste de l'Union, ce qui risque d'être une source de frictions croissantes. À défaut de perspectives de convergence, ces frictions augmenteront. À cet égard, il est essentiel d'atteindre les objectifs de Lisbonne visant à encourager la croissance et l'emploi dans toutes les parties de l'Union, si l'on veut garantir la cohésion interne de celle-ci dans l'avenir.

Les faits concernant la croissance, l'emploi et la productivité

Pour le dire tout net, l'économie européenne connaît une croissance moins rapide que celle des États-Unis et souffre depuis peu d'une hausse plus faible de la productivité. La période d'après-guerre pendant laquelle l'Europe a rattrapé les États-Unis sur le plan de la production par habitant a pris fin au milieu des années 70 (voir figure 1), l'écart s'étant globalement stabilisé par la suite. Toutefois, depuis 1996, la croissance annuelle moyenne de la production européenne par habitant accuse un retard de 0,4 point de pourcentage par rapport à celle des États-Unis. Alors qu'elle obtenait un résultat honorable, l'Europe perd maintenant du terrain.

Figure 1 — PIB de l'Union européenne par habitant en SPA (en prix constants 1995) (US = 100)

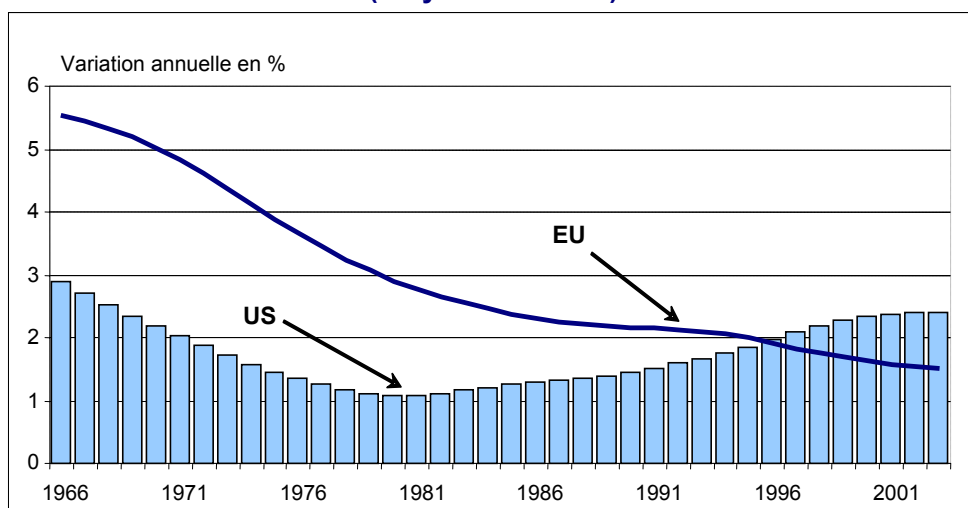


Source: Services de la Commission, 2004-2005: prévisions.

L'Europe ne rattrape plus son retard de productivité

Cette évolution défavorable du taux de croissance de la production par habitant est allée de pair avec un renversement du processus de rattrapage de la productivité européenne vis-à-vis des États-Unis. Pour la première fois depuis plusieurs décennies, la productivité de la main-d'œuvre de l'Union européenne a tendance à progresser moins que celle des États-Unis. Au cours de la période 1996-2003, le taux de croissance de la productivité de l'UE-15 ⁽⁵⁾ a été en moyenne de 1,4 %, contre 2,2 % aux États-Unis.

Figure 2 — Croissance de la productivité horaire de la main-d'œuvre (moyenne mobile)



Source: Commission européenne, base de données AMECO.

Le fléchissement du taux de croissance de la productivité de la main-d'œuvre de l'Union au milieu des années 90 peut être attribué dans des proportions plus ou moins égales à un investissement plus faible par salarié et à un ralentissement du rythme des avancées technologiques. Le premier

⁽⁵⁾ Étant donné que les nouveaux États membres font généralement mieux sur ce plan, la croissance moyenne de la productivité de l'UE-25 a été légèrement supérieure au cours de la période considérée, mais elle est restée nettement inférieure à celle des États-Unis.

phénomène peut s'expliquer en partie par les succès récents de l'Union en matière de création d'emplois, mais on peut y opposer l'argument que ces nouveaux emplois ont tendance à être des emplois à faible productivité.

Le second phénomène a été attribué aux raisons déjà invoquées pour expliquer que l'Europe n'atteint pas les objectifs de Lisbonne, à savoir l'insuffisance des investissements dans la R & D et l'éducation, la capacité médiocre de concrétiser les résultats de la recherche en produits et processus commercialisables, ainsi qu'une productivité inférieure des industries européennes productrices de TIC (y compris les équipements bureautiques et les semi-conducteurs) et des services européens utilisateurs de TIC (comme le commerce de gros et de détail ou les services financiers), en raison d'une diffusion plus lente des TIC. En conséquence, la contribution des TIC à la croissance a été deux fois moins importante qu'aux États-Unis. Ce résultat tient également à la structure industrielle de l'Europe, qui repose sur un plus grand nombre d'industries de faible et de moyenne technologie, et à sa difficulté d'accéder aux secteurs offrant des perspectives de croissance de productivité élevée.

Une meilleure utilisation de la main-d'œuvre

Au cours de la dernière partie des années 90, l'Union a connu une augmentation du nombre cumulé d'heures ouvrées annuelles en comparaison de la décennie précédente. Cette hausse s'expliquait essentiellement par une augmentation du nombre d'emplois créés, alors que la moyenne annuelle par personne des heures réellement effectuées continuait de baisser. Depuis 1983, le nombre moyen d'heures de travail par personne a non seulement diminué davantage qu'aux États-Unis et au Japon, mais il a également été sans cesse inférieur à celui de ces deux pays en raison d'un temps de travail hebdomadaire plus court et d'un nombre de jours de travail moins élevé. Pour apporter une contribution positive à la croissance de la production par habitant, il est nécessaire de mieux utiliser la main-d'œuvre, à la fois en renforçant l'emploi et en augmentant le nombre d'heures de travail sur l'ensemble de la vie.

En Europe, la récente progression de l'emploi commentée plus haut est allée de pair avec un recul de la croissance de la productivité horaire; aux États-Unis, en revanche, la croissance de l'emploi s'est accompagnée d'une hausse de la productivité horaire. Si elle souhaite accroître son niveau de vie, l'Europe doit faire progresser plus rapidement l'emploi et la productivité en recourant à un large éventail de politiques de réforme, accompagnées d'un cadre macroéconomique soutenant la croissance, la demande et l'emploi.

Agir de manière ciblée, agir ensemble, agir maintenant

Mettre l'accent sur la croissance et l'emploi

Ce qui est en jeu à moyen et à long terme, ce n'est rien moins que la viabilité de la société bâtie par l'Europe. Les Européens ont fait des choix concernant la manière d'exprimer les valeurs qui leur sont communes: ils adhèrent au contrat social qui couvre le risque de chômage, la maladie et la vieillesse et qui offre des perspectives d'avenir à tous grâce à une éducation de qualité; ils sont également attachés aux institutions publiques, au domaine public et à l'intérêt public, ainsi qu'à l'idée qu'une économie de marché doit fonctionner de manière équitable et dans le respect de l'environnement. Ces valeurs s'expriment dans des systèmes de protection sociale, des institutions publiques et une réglementation qui ont un coût élevé dans un monde où des producteurs bon marché et très efficaces re-

mettent en question l'ordre établi. Si l'Europe ne parvient pas à s'adapter, à moderniser ses systèmes et à augmenter sa croissance et son emploi suffisamment vite, il lui sera impossible de continuer à assumer ces choix. En bref, l'Europe doit se concentrer sur la croissance et l'emploi pour réaliser les ambitions de Lisbonne.

Il faut aller plus vite

La stratégie de Lisbonne était et demeure la meilleure réponse de l'Europe à ces nombreux défis. Elle constitue un cadre d'objectifs ambitieux, qui indique les grandes lignes des changements nécessaires pour soutenir une économie européenne qui soit véritablement innovante, qui opère à la pointe de la technologie et qui crée la croissance et les emplois dont l'Europe a besoin. Le groupe de haut niveau estime que la direction adoptée par la stratégie de Lisbonne est judicieuse et impérative, mais qu'il est nécessaire d'accélérer vivement sa mise en œuvre — et de se rendre mieux compte qu'il coûterait cher de ne pas le faire.

Le problème, cependant, est que le champ d'action de la stratégie de Lisbonne est devenu trop vaste pour être perçu comme un ensemble intégré. Lisbonne traite de tout, et donc de rien. Tout le monde est responsable, et donc personne ne l'est. Le résultat final de la stratégie a parfois été perdu. Un programme de réformes ambitieux et vaste doit s'appuyer sur un canevas clair, qui permette d'expliquer efficacement pourquoi il est nécessaire. Pour que chacun sache pourquoi les réformes sont accomplies et comprenne la légitimité et la nécessité de réformes parfois pénibles. Pour que chacun sache qui est responsable.

L'engagement de l'Europe envers la cohésion sociale

Répetons-le: la stratégie de Lisbonne vise à faire de l'Europe une économie fondée sur la connaissance qui soit intégrée, compétitive, dynamique, et parmi les meilleures du monde. Elle entend ancrer l'engagement européen envers la cohésion sociale et l'environnement au cœur du processus de croissance et de création d'emplois, de manière à en faire des avantages concurrentiels pour l'Europe. Cet objectif ne pourra être atteint dans un contexte de stagnation ou de faible croissance de la demande. Le cadre macroéconomique élargi, la poursuite des politiques monétaire et budgétaire, doivent soutenir la croissance dans toute la mesure du possible. Dans ce contexte, le groupe de haut niveau appuie les propositions de réforme du pacte de stabilité et de croissance présentées il y a peu par la Commission européenne. Ces réformes introduiront la souplesse nécessaire pour mener des politiques économiques atténuant les effets du cycle économique, sans perdre de vue l'importance de la stabilité. Il est nécessaire de renforcer la position budgétaire des États dans la période actuelle de redressement fragile, afin qu'ils aient davantage de latitude pour atténuer tout ralentissement futur de l'économie par une augmentation des dépenses ou par des réductions d'impôts supportables. Il est nécessaire de donner aux entreprises la confiance nécessaire pour investir et innover, en sachant que l'objectif prioritaire est de soutenir le redressement actuel et, avec lui, les chances de mettre en œuvre de la stratégie de Lisbonne.

La concrétisation de la stratégie de Lisbonne profitera à tous les États membres. Le principe sur lequel repose l'Union européenne est bien établi: l'union des Européens fait leur force. Le marché unique des biens et des services favorise des échanges qui profitent à chaque État membre. L'euro crée une union monétaire qui se caractérise par des taux d'intérêt bas, stables et prévisibles et une inflation faible, ce dont tous les États membres bénéficient. Aucun État européen ne peut, seul, améliorer l'environnement. Enfin, plus l'économie européenne est performante, plus les investissements affluent dans tous les États membres, les investisseurs voulant profi-

ter de l'amélioration du climat général que l'Europe offre aux entreprises. De la même manière, le développement d'une économie de la connaissance européenne a des effets positifs pour tous.

*Il faut agir
maintenant*

Si l'on veut tirer le meilleur profit de la stratégie de Lisbonne, l'idéal est que tous les pays européens la mettent en œuvre collectivement. Pour faire en sorte que les avantages escomptés se concrétisent, les États membres doivent prendre leurs responsabilités et s'approprier le processus. La Commission européenne doit être prête à désigner et à mettre en cause ceux qui échouent, et à louer ceux qui réussissent. L'enjeu est trop important pour respecter les sensibilités de ceux qui empêchent d'œuvrer pour le bien européen commun. De plus, les politiques communes de l'Union européenne, y compris ses budgets, doivent tenir compte des priorités de Lisbonne. Si l'Europe veut atteindre ses objectifs, elle doit agir à l'unisson et de manière ciblée; et elle doit agir maintenant.

Chapitre II — Vaincre les blocages: libérer le potentiel

Que faire?

Chaque élément contribue au succès

Ce n'est pas d'un simple coup de baguette magique que l'Europe obtiendra une croissance plus élevée et les emplois dont elle a besoin d'urgence. Il existe en revanche une série d'initiatives et de changements structurels étroitement liés qui bénéficieront de l'effet de renforcement d'une mise en œuvre concomitante dans les différents États membres pour libérer, par une action générale puissante, le potentiel incontestable de l'économie européenne. Chaque élément de la stratégie de Lisbonne contribue au succès global.

La situation de départ des États membres est bien sûr différente. Il est dès lors nécessaire de considérer les objectifs de Lisbonne par rapport aux contextes et aux enjeux nationaux et non comme l'ordre aveugle d'améliorer chaque indicateur économique, sans tenir compte des situations nationales. Sans cela, cette stratégie n'aurait aucun sens pour les citoyens des différents États membres.

Cinq grands domaines politiques prioritaires

Il existe toutefois cinq grands domaines politiques prioritaires dans lesquels l'Union européenne et les différents États membres doivent progresser pour contribuer à assurer le dynamisme économique de chacun, d'une part, et la vigueur de l'ensemble de l'économie européenne, profitable à chaque État membre, d'autre part. La réalisation de la société de la connaissance, l'achèvement du marché intérieur et la promotion de la concurrence, y compris dans les services et les services financiers, l'établissement d'un environnement favorable aux entreprises, la création d'un marché du travail adaptable et fondé sur l'intégration ainsi que la promotion énergique de stratégies économiques rentables pour tous sont des éléments qui concourent tous à la croissance économique et à l'amélioration de la productivité. Et le groupe de haut niveau estime que tout cela s'inscrira, selon toute probabilité, dans le cadre de politiques macroéconomiques propices à la croissance.

Peut-être de bons résultats dans deux, voire dans trois domaines

Les États membres ont peut-être des raisons d'être fiers de leurs résultats dans deux, voire dans trois de ces domaines politiques prioritaires. Aucun ne peut se targuer de bons résultats dans les cinq domaines; or, c'est indispensable si l'on veut concrétiser les ambitions de Lisbonne (il ne s'agit en fait que d'offrir aux citoyens les possibilités et la qualité de vie auxquelles ils aspirent). Il faut donc faire en sorte que les dirigeants et les populations d'Europe soient intimement convaincus du bien-fondé des objectifs de Lisbonne, élaborer dans chaque État membre des politiques appuyées par un cadre approprié à l'échelon européen, adapté à l'État membre en question, puis agir de manière plus déterminée que jusqu'à présent.

En conclusion, ce n'est pas en atteignant l'un ou l'autre de ces objectifs que l'on accroîtra la productivité et que l'on stimulera la croissance de l'Europe, mais en les réalisant tous et cela, bien entendu, d'une manière adaptée à la situation particulière des économies nationales. Et plus cette économie au sens large sera dynamique, plus il sera aisé de mettre en œuvre des réformes difficiles. La suite du présent chapitre contient des recommandations

particulières qui permettront aux chefs de gouvernement de montrer leur engagement en faveur d'une stratégie de croissance et d'emploi.

1. Réaliser la société de la connaissance

Les objectifs de la stratégie de Lisbonne sont les suivants:

société de l'information: définir un cadre réglementaire pour les communications électroniques; encourager la diffusion des TIC; mettre en place des conditions favorables au commerce électronique; aider l'Europe à conserver son avance dans les technologies des communications mobiles;

recherche: créer un espace de la recherche et de l'innovation; accroître jusqu'à 3 % du PIB les dépenses consacrées à la recherche et au développement (R & D); rendre l'Europe plus attirante pour ses meilleurs cerveaux; promouvoir les nouvelles technologies;

éducation et capital humain: réduire de moitié le nombre de jeunes en décrochage scolaire; adapter les systèmes d'éducation et de formation à la société de la connaissance; favoriser l'éducation et la formation tout au long de la vie pour tous; promouvoir et faciliter la mobilité.

Pourquoi une société de la connaissance?

Le Conseil européen de Lisbonne a reconnu à juste titre que le futur développement économique de l'Europe dépendra de son aptitude à créer et développer des secteurs de haute valeur, innovants et fondés sur la recherche, capables de se mesurer aux meilleurs du monde.

Il n'est plus à démontrer que plus les dépenses consacrées à la recherche et au développement sont élevées, plus la croissance de productivité qui en résulte est forte. L'accroissement des dépenses consacrées à la recherche et au développement est une condition préalable à toute augmentation de la croissance de la productivité en Europe. Des études révèlent que jusqu'à 40 % de la croissance de la productivité de la main-d'œuvre sont générés par des dépenses de R & D et que celles-ci ont d'importantes retombées dans d'autres domaines de l'économie, suivant la manière dont l'argent est dépensé. L'un des aspects les plus décevants de la stratégie de Lisbonne jusqu'à ce jour réside dans la faible compréhension de l'importance de la R & D et que, sur ce plan, l'on ait si peu progressé.

Production et diffusion des connaissances

Toutefois, le concept de société de la connaissance va plus loin qu'un simple engagement à investir davantage dans la R & D. Il englobe tous les aspects de l'économie contemporaine où la connaissance est au cœur de la valeur ajoutée — des industries de haute technologie et des TIC aux secteurs manifestement créatifs tels que les médias et l'architecture, en passant par les services à forte intensité de connaissances. Selon les estimations, jusqu'à 30 % de la population active travaillera à l'avenir directement à la production et à la diffusion des connaissances aussi bien dans les industries manufacturières que dans les services, dans le secteur financier ou les industries créatives. Un pourcentage élevé des autres travailleurs devront posséder la même capacité de réaction et les mêmes connaissances pour pouvoir profiter des nouvelles tendances. L'Europe peut donc

s'appuyer à peu près partout sur son engagement ferme à créer la société de la connaissance, tremplin vers une première place mondiale.

Les TIC offrent à l'ensemble des structures économiques la possibilité de créer une économie et une société des réseaux et la possibilité de restructurer fondamentalement les processus d'entreprise. Elles permettent d'affiner chaque étape de la création de valeur. Celle-ci est moins la simple transformation d'intrants en produits que la mise en œuvre des nouvelles capacités et compétences générées par les TIC pour répondre aux besoins individuels et complexes des consommateurs — dans le cadre de relations entre entreprises ou entre entreprises et consommateurs.

Les entreprises florissantes optent de plus en plus pour la mise en réseau; elles sont plus concentrées sur le consommateur et plus réactives. La valeur se crée de plus en plus au cours des processus de distribution, de financement, de commercialisation et à travers les services, plutôt que pendant la fabrication du produit initial — qui reste toutefois importante. Les connaissances et le potentiel des TIC imprègnent chaque élément de la chaîne économique, et pas seulement le cœur de la fabrication.

La société européenne de la connaissance

Cependant, ni la société européenne de la connaissance en général ni son secteur TIC en particulier ne sont assez forts pour concrétiser cette vision. Qu'il s'agisse des demandes de brevets, du nombre de chercheurs scientifiques, du classement des universités au niveau mondial, du nombre de prix Nobel ou des citations dans les revues scientifiques, l'Europe est toujours à la traîne des États-Unis. La possibilité de créer des normes mondiales n'est pas suffisamment exploitée. En Europe, le secteur des TIC représente 6 % du PIB contre 7,3 % aux États-Unis ⁽⁶⁾, et ces dernières années, les investissements européens en biens d'équipement TIC sont invariablement restés inférieurs d'environ 1,6 % du PIB à ceux des États-Unis ⁽⁷⁾.

Heureusement, l'Europe a également quelques points forts. Elle délivre à peu près deux fois plus de diplômes en sciences et en ingénierie que les États-Unis. Elle se distingue dans certains secteurs tels que l'aviation civile, les téléphones mobiles et l'ingénierie électrique. Une trop grande partie des avantages technologiques dont jouissent les Américains est concentrée sur le secteur de la défense et les secteurs connexes. Ce qu'il faut à présent, c'est reconnaître l'importance de la société de la connaissance pour l'avenir de l'Europe et être déterminé à la bâtir.

Attirer et retenir les chercheurs de rang mondial

Trop de scientifiques quittent encore l'Europe

L'Europe doit améliorer considérablement son pouvoir d'attraction à l'égard des chercheurs. Un trop grand nombre de jeunes scientifiques continuent à quitter l'Europe lorsqu'ils ont obtenu leur diplôme, notamment pour les États-Unis. Ceux des chercheurs les plus doués et les plus brillants du reste du monde qui choisissent de vivre et de travailler en Europe sont trop peu nombreux.

La mise au point d'un système de validation mutuelle des processus nationaux d'assurance de la qualité et d'accréditation constituerait un pas important dans la bonne direction. Elle réduirait les obstacles administratifs à la mobilité au sein de l'UE, auxquels les chercheurs européens continuent de se heurter. Ces obstacles sont liés aux droits en matière de sécurité so-

⁽⁶⁾ *The Economic Future of Europe*, Olivier Blanchard, document de travail 04-04, MIT.

⁽⁷⁾ Entre 1995 et 2001, les investissements en biens d'équipement TI s'élevaient à 1,6% du PIB de moins qu'aux États-Unis, Francesco Daveri, *Why is There a Productivity Problem in the EU?* Centre for European Policy Studies.

ciale et à la reconnaissance des qualifications. Il faut aussi intensifier les efforts pour faciliter l'entrée des chercheurs et des personnes à leur charge non originaires de l'Union par des procédures accélérées et simplifiées d'obtention de visas et de permis de travail.

Il convient également d'examiner certaines questions financières si l'on veut renforcer l'attrait de l'Europe. Les États membres doivent résoudre de toute urgence le problème du financement des universités. Si l'Europe veut attirer en plus grand nombre les meilleurs chercheurs du monde, la question de l'amélioration de leur environnement de recherche et de leur rémunération doit être abordée sans délai.

*Stimuler le
transfert de
technologies et
l'innovation*

Les interactions créatives entre les universités, les scientifiques et les chercheurs, d'une part, l'industrie et le commerce, d'autre part, qui stimulent le transfert de technologies et l'innovation, résultent forcément de la proximité géographique des universités et des entreprises. Il est d'ores et déjà amplement démontré, à travers le monde, que les pôles de haute technologie reposent sur ces interactions, mais les «idéopôles», par exemple Helsinki, Munich et Cambridge, vont encore plus loin. Ils bénéficient d'un grand nombre d'autres facteurs favorables, en particulier des infrastructures de transport et de communication modernes, des organismes financiers disposés à fournir le capital-risque nécessaire aux entrepreneurs et aux spécialistes en transfert de technologies, des autorités publiques qui facilitent les structures de réseau stimulant des interactions créatives; et ils offrent un environnement attrayant aux travailleurs intellectuels. Les «idéopôles» s'affirment comme les villes au cœur de régions dynamiques, fondées sur la connaissance et en forte croissance.

Recommandations clés

L'UE doit attirer davantage de chercheurs parmi les plus doués et les plus brillants du monde en améliorant son pouvoir d'attraction. En conséquence, le Conseil européen du printemps 2005 devrait marquer son accord sur l'élaboration d'un plan d'action visant à réduire les obstacles administratifs à la mobilité, à destination et à l'intérieur de l'UE, auxquels se heurtent les scientifiques et chercheurs de rang mondial et les personnes à leur charge.

Ce plan d'action devrait être mis en œuvre pour le printemps 2006.

Des procédures accélérées d'obtention de visas et de permis de travail devraient être adoptées pour les chercheurs et il faut améliorer la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.

Faire de la recherche et du développement une priorité

Tout concourt à montrer que le renforcement de la R & D est une condition préalable essentielle si l'on veut que l'Europe devienne plus compétitive. Ce serait une grave erreur stratégique de ne pas tenir compte de cette évidence. Or, il est préoccupant de voir que bon nombre d'États membres restent exagérément optimistes et ils doivent davantage agir en fonction de l'urgence de ce problème.

*Renforcer le
potentiel
scientifique*

Pour accroître le niveau des dépenses de R & D, dans le domaine privé ou public, il faudra encore surmonter d'importants obstacles structurels. Il convient d'encourager l'adoption de mesures d'incitation fiscales en faveur des

nouvelles petites et moyennes entreprises (PME) qui investissent dans la recherche. L'aide publique à la R & D devrait être augmentée à l'échelon de l'Union et sur le plan national, notamment sur les technologies clés qui favorisent la croissance économique. Cela permettrait de renforcer le potentiel scientifique et pour accroître son effet de levier sur l'investissement privé dans la R & D. Les partenariats public-privé devraient être facilités et encouragés en tant que moyen de stimuler les investissements. Il convient de renforcer le potentiel scientifique européen en finançant et en coordonnant la recherche fondamentale à long terme, hiérarchisée en fonction de son intérêt scientifique, et cela, par la création d'un conseil européen de la recherche. En même temps, les États membres et la Commission devraient examiner comment recourir aux marchés publics afin d'instituer un marché précurseur pour de nouveaux produits et services à haute intensité de recherche et d'innovation.

En outre, toutes les parties concernées au niveau national et de l'UE devraient intensifier leurs efforts pour promouvoir les initiatives technologiques fondées sur des partenariats public-privé à l'échelle européenne.

Recommandation clé

Afin de stimuler l'excellence scientifique, le Parlement européen et le Conseil devraient approuver, avant la fin de 2005 (dans le cadre du septième programme-cadre en faveur de la recherche), l'instauration d'un conseil européen de la recherche (CER) autonome chargé de financer et de coordonner la recherche fondamentale à long terme au niveau européen.

Profiter pleinement des avantages des TIC

Pour assurer sa croissance économique future, l'UE a besoin d'une stratégie globale et holistique visant à stimuler la croissance du secteur des TIC et leur diffusion dans tous les secteurs de l'économie. L'objectif prioritaire est de mettre en œuvre le plan d'action eEurope qui demande des mesures afin de promouvoir le commerce électronique, le E-gouvernement et le eLearning. En outre, le cadre réglementaire pour les communications électroniques adoptées en 2002 devrait être pleinement mis en œuvre et strictement respecté, afin que la concurrence permette des baisses plus efficaces des prix pour les consommateurs et les entreprises. Pour réaliser cet objectif, il faut une coopération plus étroite entre la Commission européenne, les autorités nationales de la concurrence et les autorités de régulation nationales.

La stratégie doit aussi se concentrer sur l'accroissement de l'accessibilité de la large bande, afin de porter celle-ci à au moins 50 % d'ici à 2010. Son exploitation tarde toujours à décoller et demeure fragmentaire dans un nombre trop élevé d'États membres. Il faut intensifier les efforts pour faire baisser les prix d'accès, renouveler les contenus pour stimuler la demande et accélérer le lancement des réseaux à large bande, en particulier dans les régions rurales. Ces efforts devraient se concentrer non seulement sur les réseaux à large bande fixes, mais aussi sur les réseaux sans fil (de troisième génération et par satellites). Ces derniers offrent une connexion internet à haut débit financièrement intéressante qui permet de réduire la fracture numérique et contribue ainsi à atteindre les objectifs de cohésion sociale et régionale.

Enfin, l'Europe a besoin d'un cadre réglementaire qui stimule l'élaboration de normes pour favoriser le développement et la diffusion des nouvelles technologies à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE.

Recommandation clé

Les États membres devraient assurer un plus grand et meilleur suivi du plan d'action eEurope 2005, afin d'obtenir tous les bénéfices des TIC. En particulier, davantage de progrès sont nécessaires dans le domaine du E-gouvernement. Les États membres doivent aussi accroître l'accessibilité aux réseaux à large bande à au moins 50 % d'ici à 2010.

Protéger la propriété intellectuelle pour promouvoir l'innovation

Les entreprises n'investiront dans l'innovation et la R & D que si elles sont sûres de pouvoir retirer des avantages de leur investissement. À cet égard, une condition préalable essentielle est un cadre juridique protégeant les droits de propriété intellectuelle, accessible aux PME et aux établissements de l'enseignement supérieur d'Europe à un prix peu élevé — ce qui n'est manifestement pas le cas actuellement. L'UE devrait adopter de toute urgence la proposition concernant la brevetabilité des inventions mises en œuvre par ordinateur et, bien entendu, le brevet communautaire.

Recommandation clé

Il est temps que le Conseil adopte le brevet communautaire ou le refuse. Ce projet législatif d'une importance capitale devrait faire l'objet d'un accord avant le Conseil européen de printemps 2005 ou au cours de celui-ci. L'accord devra assurer que le brevet communautaire réduit effectivement la complexité de la protection de la propriété intellectuelle ainsi que l'investissement en temps et les coûts qu'elle implique. C'est pourquoi le groupe de haut niveau invite le Conseil européen à trouver une solution au problème linguistique en suspens.

2. Tenir nos engagements envers le marché intérieur

Les objectifs de la stratégie de Lisbonne sont les suivants:

assurer une transposition efficace du droit communautaire: accélérer la transposition de la législation communautaire (98,5 %);

éliminer les entraves à la libre circulation des services dans l'Union;

réaliser le marché intérieur des industries de réseau: libéraliser progressivement les marchés et les industries de réseau, et notamment le gaz et l'électricité (2007), les services postaux (2006), le transport ferroviaire (2008) et l'espace aérien;

réaliser le marché intérieur des services financiers (2005);

assurer une application juste et uniforme des règles relatives à la concurrence et aux aides d'État: réduire les aides d'État à 1 % du PIB, définir les nouvelles règles relatives aux fusions et aux offres publiques d'achat et actualiser les règles régissant les marchés publics.

Pourquoi le marché intérieur?

Un espace sans frontières intérieures

Faciliter la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux dans un espace sans frontières intérieures est un mécanisme essentiel qui entraîne une croissance économique. Le marché intérieur permet aux entreprises et secteurs qui possèdent des atouts concurrentiels de tirer parti des avantages que leur procure leur spécialisation et de se développer. Cela se transforme en une tendance qui se renforce d'elle-même. Les ressources sont exploitées par ceux qui en sont le plus capables, lesquels peuvent, à leur tour, réaliser des économies d'échelle, ce qui a pour effet de réduire les coûts et les prix. Il en résulte une augmentation générale des revenus réels, des bénéfices et de l'innovation. Une croissance économique durable est toujours allée de pair avec une ouverture des marchés et avec une forte croissance des échanges.

Le fonctionnement du marché intérieur européen a favorisé cette double interaction de la croissance des échanges et des économies nationales. Il est difficile de distinguer les effets du marché intérieur des autres facteurs, mais la Commission européenne estime ⁽⁸⁾ qu'après dix années d'existence de ce marché, le PIB européen est supérieur de 1,8 % à ce qu'il aurait été sans lui, et que 2,5 millions d'emplois supplémentaires ont été créés. Cette contribution à la croissance équivaut presque à 10 % du taux de croissance potentiel de l'UE sur une base annuelle.

Toutefois, les effets s'atténuent, alors que les efforts visant à achever le marché intérieur des biens et à en créer un pour les services sont au point mort. Les échanges intracommunautaires de produits manufacturés diminuent depuis 2001, et il en va de même pour les services. Un autre élément révélateur du caractère inachevé du marché intérieur réside dans les larges variations de prix à travers l'Union — la convergence des prix est loin

⁽⁸⁾ SEC(2002) 1417, «The Internal Market — Ten Years without Frontiers».

d'atteindre celle que l'on observe aux États-Unis ⁽⁹⁾. Parallèlement, l'UE a perdu de son attrait en tant que place d'investissement. Les investisseurs étrangers continuent d'investir dans l'Union, mais davantage de capitaux sortent de l'UE qu'ils n'y entrent. Une meilleure intégration du marché rendrait l'UE plus attrayante aux yeux des investisseurs potentiels de l'Union et des pays tiers.

*Poursuivre
l'intégration du
marché*

Il est donc fondamental, dans l'intérêt des perspectives de croissance de l'Europe, de continuer à ouvrir les marchés européens des biens et des services, et, inversement, de résister aux pressions protectionnistes; cependant, d'aucuns ont le sentiment que le programme du marché intérieur est une affaire du passé, et il ne bénéficie pas du degré de priorité qu'il mérite. Il s'agit là d'une erreur fatale sur le plan stratégique. Il reste une marge considérable pour renforcer encore l'intégration du marché et faire bénéficier les consommateurs et les entreprises de gains économiques plus importants. Avec l'investissement dans la R & D, l'achèvement du marché intérieur est le meilleur moyen de renforcer la productivité et l'innovation.

S'engager en faveur d'une transposition plus rapide

*Faire preuve
du même
engagement*

L'une des entraves les plus tenaces tient au fait qu'un trop grand nombre d'États membres ne tiennent pas les engagements qu'ils prennent au Conseil dans les délais convenus. Il n'est guère utile que les gouvernements se mettent d'accord sur des mesures à Bruxelles si, par la suite, ils ne font pas preuve du même engagement lorsqu'il s'agit de mettre ces mesures en œuvre au plan national. Bien que le Conseil européen ait demandé à plusieurs reprises que les retards excessifs ne bénéficient d'aucune tolérance, ce problème reste d'une ampleur considérable. Chaque fois qu'une directive est transposée avec retard par un État membre, c'est la compétitivité de l'ensemble de l'Union qui en pâtit; de telles situations sont inexcusables et ne peuvent plus être tolérées. De plus, dans de trop nombreux cas, les dispositions de transposition ne sont pas conformes à la directive d'origine ou sont trop complexes. Cela réduit à néant les avantages attendus d'un ensemble unique de règles et fait souvent peser des charges inutiles sur les entreprises. Dans ces deux cas, les récidivistes se reconnaîtront.

Recommandations clés

Au début de 2005, la Commission devrait établir la liste complète des textes relatifs au marché intérieur qui doivent encore être transposés dans chacun des 25 États membres, cette liste devant être annexée aux conclusions du Conseil européen de printemps. Cette liste devrait être établie par État membre, en commençant par celui qui accuse le plus grand arriéré.

À la lumière de ce tableau d'affichage, le Conseil européen de printemps 2005 devrait fixer une date ultime pour la transposition des textes.

⁽⁹⁾ D'après le tableau d'affichage du marché intérieur, les différences de prix constatées dans les épiceries peuvent être jusqu'à 80 % plus élevées dans l'UE qu'aux États-Unis, la différence étant plus grande encore dans le cas des services de transport. La convergence des prix est un bon indicateur de l'intégration d'un marché.

Éliminer les entraves à la libre circulation des services

Création d'un marché unique des services

Il est essentiel de lever les nombreux blocages, et pas uniquement dans le marché intérieur des biens. Le secteur européen des services représente 70 % de l'activité économique de l'Union. La plupart des nouveaux emplois créés entre 1997 et 2002 l'ont été dans le secteur des services; pourtant, les services font l'objet de seulement 20 % des échanges en Europe. En raison principalement d'un grand nombre d'entraves juridiques et administratives, l'Europe reste fragmentée en marchés nationaux séparés. Un grand nombre de ces marchés sont, de facto, inaccessibles aux concurrents potentiels établis ailleurs dans ce qui devrait être un marché unique. En conséquence, les prix sont trop élevés, la croissance de la productivité est trop faible et les échanges intracommunautaires de services sont moins importants qu'il y a dix ans ⁽¹⁰⁾. Cette situation doit changer, et elle doit changer maintenant. Il va de soi qu'il faut accorder une attention particulière aux préoccupations sociétales, car il serait incompatible avec le modèle de Lisbonne de réaliser des progrès en matière de compétitivité en se livrant à un dumping social. Il convient d'assurer que la suppression des obstacles à la libre circulation des services se fasse dans l'intérêt des consommateurs.

Recommandation clé

Le Parlement européen et le Conseil devraient se mettre d'accord sur une législation pour éliminer les entraves à la libre circulation des services pour la fin de l'année 2005. Il faudra ensuite que les États membres s'engagent clairement à faire en sorte que les règles nationales ne servent pas d'excuse pour entraver ou empêcher l'entrée des fournisseurs de services établis dans d'autres États membres; la Commission devrait se donner pour priorité de faire respecter cette exigence.

Identifier et éliminer les entraves à la concurrence

Les avantages pour les consommateurs

Même dans des secteurs censés être libéralisés, comme les réseaux de services collectifs, les opérateurs historiques continuent de dominer les marchés nationaux, limitant souvent les avantages pour les consommateurs. Afin de favoriser une libéralisation accrue et d'ouvrir davantage de secteurs à la concurrence dans toute l'Union, la Commission européenne devrait procéder à des enquêtes à l'échelle des secteurs en vue de recenser les entraves à la concurrence et, notamment, d'évaluer l'effet des aides d'État. Cela devrait permettre qu'il y ait une véritable concurrence, non seulement en théorie mais aussi dans la pratique, surtout dans les cas où les règles locales ont pour effet d'empêcher les concurrents de pénétrer sur le marché national.

Les incidences de la réglementation sur la concurrence et, en fin de compte, sur les consommateurs, devraient faire l'objet d'un examen systématique, de manière à s'assurer qu'elles n'entravent pas inutilement l'activité économique. La Commission devrait ensuite, en coopération étroite avec les autorités nationales chargées de la concurrence et de la régulation, trouver des moyens efficaces et novateurs d'éliminer ces entraves. En premier lieu, il serait bon de se pencher sur les secteurs à haute valeur ajoutée et sur les services de distribution, qui sont essentiels pour la santé de

⁽¹⁰⁾ COM(2003) 238, p. 10.

l'économie européenne. Cette approche contribuera à créer un environnement dans lequel les entreprises les plus compétitives récolteront les fruits de leur innovation et de leur efficacité, abaissant les prix et élargissant le choix du consommateur.

Dans le secteur de l'énergie, une nouvelle législation fixant des objectifs clairs en matière de libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz a été élaborée. Les États membres sont tenus d'ouvrir les marchés de l'électricité et du gaz pour tous les clients autres que les ménages pour juillet 2004 et pour tous les clients pour juillet 2007. Il est essentiel que tous les États membres s'acquittent pleinement de cette obligation. La mise en place de conditions vraiment égales pour tous dans les secteurs de l'électricité et du gaz permettra le recours à des innovations éco-efficaces dans ces marchés nouvellement libéralisés et encouragera la réalisation d'investissements par les nouveaux venus.

Faire de la libre circulation des marchandises une réalité pour tous

Des obstacles subsistent

La libre circulation des marchandises continue également de se heurter à un certain nombre d'obstacles, qui ne peuvent plus être tolérés. Elle reste entravée par diverses règles locales, souvent appliquées de manière arbitraire et en contradiction flagrante avec le principe de reconnaissance mutuelle qui est la pierre angulaire du marché intérieur. De plus, même dans les domaines où les règles techniques ont été harmonisées, comme les matériaux de construction ou les machines, la lenteur de l'élaboration des normes techniques a abouti à ce que les entraves subsistent bien plus longtemps que nécessaire. La Commission doit consacrer des ressources appropriées à l'identification et à la poursuite des infractions des États membres dans ce domaine. Elle devrait utiliser son rapport de synthèse pour informer chaque année le Conseil européen de printemps des obstacles qui continuent d'entraver la libre circulation des marchandises dans chaque État membre, et traiter l'élimination de ces obstacles comme une priorité politique essentielle. Cela en vaut la peine, car le coût estimé de la non-application du principe de reconnaissance mutuelle est d'environ 150 milliards d'euros.

Libérer le dynamisme des marchés financiers

Des marchés financiers dynamiques et hautement compétitifs ne sont pas seulement souhaitables en eux-mêmes: ils constituent également un moteur de croissance essentiel dans tous les autres secteurs de l'économie et doivent servir de fondement aux efforts d'amélioration des performances économiques de l'Union. Pour abaisser nettement les coûts à charge des entreprises et des consommateurs, un plan d'action pour les services financiers (PASF) a été présenté en 1999 sous la forme d'un ensemble de mesures législatives et non législatives visant à créer un marché européen des services financiers de gros, à créer et à ouvrir des marchés de détail et à mettre en place des règles prudentielles et de surveillance.

Intégration réussie des services financiers

Le PASF, qui doit être totalement mis en œuvre pour 2005, devrait être complété par des mesures visant à réduire les entraves touchant les systèmes de compensation et de règlement entre pays ainsi qu'à faciliter l'intégration des marchés financiers de détail, notamment en atténuant les restrictions qui empêchent un financement hypothécaire plus souple dans certains États membres. En outre, l'intégration réussie des marchés des services financiers requiert une convergence accrue des pratiques de sur-

veillance. Actuellement, la coexistence d'un trop grand nombre d'organes de surveillance en Europe n'est pas propice à une telle convergence. Toutefois, dans le cadre du PASF, les organismes de supervision nationaux ont engagé un processus de coordination approfondie. Le groupe de haut niveau invite la Commission à évaluer les progrès réalisés dans le domaine des pratiques de surveillance dans les services financiers. Cette évaluation devrait être présentée au Conseil européen de printemps 2006 et devrait, le cas échéant, contenir des propositions visant à accélérer le processus de convergence.

La compensation et le règlement des transactions constituent l'épine dorsale du système financier. Si les dispositifs de compensation et de règlement sont généralement efficaces sur le plan national, leur interaction à l'échelle de l'Union ne l'est pas. En conséquence, une transaction transfrontalière est d'une complexité inutile et peut entraîner un coût plusieurs fois supérieur à celui des services correspondants pour une transaction nationale. Pour faciliter les échanges de valeurs mobilières sur le plan transfrontalier, il est nécessaire de mettre au point un dispositif de compensation et de règlement intégré et efficace au niveau de l'Union. À son tour, ce dispositif donnerait un coup de fouet au processus d'intégration financière.

Il est naturel, dans le prolongement du PASF, de faciliter l'intégration des marchés financiers de détail afin d'abaisser les coûts, d'accroître l'efficacité, de favoriser l'accès au crédit à des conditions plus compétitives et plus favorables aux consommateurs, et aussi d'aider les PME à obtenir plus aisément des moyens de financement. En particulier, la réduction des restrictions en matière de refinancement des crédits hypothécaires et l'amélioration des possibilités de financement d'une proportion plus importante du prix d'achat d'un bien immobilier grâce à des prêts hypothécaires plus importants et moins onéreux pourraient faciliter l'accès à la propriété, et également favoriser la consommation. Les frais de transaction relatifs au logement sont trop élevés dans la plupart des États membres. Des marchés du logement plus souples encourageraient la mobilité de la main-d'œuvre, contribueraient au développement et à l'efficacité du secteur des services financiers, donneraient une marge de manœuvre accrue aux acquéreurs de biens immobiliers et favoriseraient un accroissement des dépenses des consommateurs.

Recommandations clés

Il conviendrait que le Conseil adopte la législation restante concernant le PASF avant le printemps 2005. Les États membres devraient transposer les mesures PASF correspondantes dans leur droit national avant la fin de 2005.

La Commission devrait élaborer une stratégie visant à réduire les entraves à la compensation et au règlement transfrontaliers avant le Conseil européen de printemps 2005.

La Commission devrait également, avant la fin de 2005, présenter une analyse et des suggestions d'action afin de faciliter l'intégration des marchés financiers de détail.

Réduire les coûts des entreprises pour se conformer à la législation

L'intégration des marchés financiers requiert la mise en place d'un cadre européen moderne et efficace en matière de droit des sociétés et de gouvernance d'entreprise qui permette aux entreprises de s'organiser efficacement à l'échelle européenne. L'harmonisation de l'assiette de l'impôt sur les sociétés dans l'ensemble de l'Union entraînerait un allègement important de la charge administrative pesant sur les entreprises qui mènent des activités dans plusieurs États membres; elle devrait faire l'objet d'un accord sans délai, suivant la proposition faite récemment par la Commission. Il conviendrait également d'adopter des mesures analogues visant spécifiquement à abaisser les coûts à supporter par les PME pour se conformer à la législation fiscale, et notamment de mettre en place un guichet unique auprès duquel les entreprises pourraient régler leurs obligations en matière de TVA pour toute l'Union.

Des infrastructures de rang mondial pour le plus grand marché intérieur du monde

La mise en place de conditions égales pour tous en Europe continue de se heurter à de nombreux obstacles liés aux infrastructures. De trop nombreuses entreprises sont effectivement dans l'incapacité d'accéder aux parties du marché intérieur qui se trouvent de l'autre côté du continent. Pour d'autres, l'absence d'accès à des communications à large bande, parce que celles-ci coûtent trop cher ou n'existent pas du tout, constitue un désavantage structurel tout aussi important par rapport à la concurrence établie ailleurs.

*Il est nécessaire
de relier toutes
les parties du
marché intérieur*

Par suite de l'élargissement, il est devenu plus urgent que jamais de relier toutes les parties du marché intérieur européen. Nombre de nouveaux États membres ne se trouvent pas seulement à la périphérie du marché intérieur d'un point de vue géographique, ils ont aussi désespérément besoin de développer et de moderniser leurs infrastructures. Il est nécessaire d'investir de manière plus ciblée dans les infrastructures tout en introduisant une concurrence plus effective dans des domaines tels que les communications électroniques, l'énergie et les transports, afin de réduire les coûts pour les entreprises, quel que soit leur lieu d'établissement. Le programme de démarrage rapide des projets d'infrastructure prioritaires, adopté par le Conseil européen en décembre 2003, devrait être mis en œuvre sans retard.

3. Créer un environnement favorable aux entrepreneurs

Les objectifs de la stratégie de Lisbonne sont les suivants:

mettre en place un environnement réglementaire propice à l'investissement, à l'innovation et à l'esprit d'entreprise: faciliter l'accès à un financement bon marché, améliorer la législation sur les faillites, prendre en considération les spécificités des PME (2000), améliorer le cadre industriel et encourager l'adoption d'une gouvernance d'entreprise responsable;

réduire les coûts liés à la conduite des affaires et simplifier les formalités administratives: concevoir une stratégie pour une meilleure réglementation à l'échelle tant européenne que nationale (2001), réduire le temps et les coûts nécessaires à la création d'une entreprise.

Pourquoi créer un environnement favorable aux entrepreneurs?

*L'Europe a besoin
d'esprit
d'entreprise*

Un accroissement des connaissances et un marché intérieur ouvert ne stimulent pas automatiquement l'innovation, la compétitivité et la croissance. L'esprit d'entreprise est nécessaire pour concevoir de nouveaux produits et services et pour tirer parti des débouchés commerciaux afin de créer une valeur pour la clientèle.

De plus en plus, ce sont les nouvelles entreprises et les PME qui constituent les principales sources de croissance et d'emplois nouveaux. L'esprit d'entreprise est donc une vocation extrêmement importante, mais il n'est pas suffisamment cultivé en Europe. Celle-ci n'est pas suffisamment attractive en tant que lieu d'affaires. De trop nombreux obstacles se dressent devant les entrepreneurs, de sorte que l'Europe rate de nombreuses possibilités de croissance et d'emploi. Beaucoup peut et doit être fait pour améliorer l'environnement des entreprises.

Améliorer la qualité de la législation

*La charge
réglementaire*

Un premier obstacle rencontré par les entrepreneurs réside dans le fardeau que la réglementation en place fait peser, d'une manière générale, sur les entreprises. Bien que les règles soient souvent mises en place avec les meilleures intentions du monde, on a de plus en plus le sentiment, surtout chez les fabricants, que l'on a atteint un seuil au-delà duquel les règles supplémentaires entraînent des coûts qui l'emportent sur les avantages éventuels. Il est nécessaire que les choses changent. La situation actuelle laisse trop peu de place à la prise de risque et exige trop d'attention et de moyens de la part de l'entrepreneur. Pour éliminer cet obstacle, il faut alléger la réglementation, mais aussi et surtout prévoir des règles meilleures et plus intelligentes.

Il faut trouver un équilibre entre réglementation et concurrence. En l'absence de droit des contrats, par exemple, les transactions ne seraient pas nombreuses. Il est évident qu'une déréglementation générale n'est pas la réponse au problème: nombre de règles visent à renforcer la confiance tant des entrepreneurs que des clients, et peuvent être à l'origine d'un avantage concurrentiel. Toutefois, il est nécessaire que les décideurs soient bien informés des effets de leurs décisions sur la compétitivité. Le groupe de

haut niveau estime dès lors qu'il convient de veiller avec la plus grande attention à ce que des évaluations des mesures législatives importantes soient réalisées avant l'adoption définitive desdites mesures.

Le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne ont adopté un accord interinstitutionnel intitulé «Mieux légiférer» en 2003. La Commission s'est engagée à améliorer la qualité des propositions législatives ainsi qu'à consulter toutes les parties intéressées et à évaluer de manière approfondie les incidences socio-économiques et environnementales des mesures proposées. Tant le Parlement européen que le Conseil ont reconnu que le processus de modification de la législation avait une influence sur sa qualité et ils se sont dès lors engagés à évaluer l'incidence de toute modification importante. En outre, l'initiative prise par l'Irlande, les Pays-Bas, le Luxembourg et le Royaume-Uni souligne la nécessité de réduire la charge administrative pesant sur les entreprises.

Recommandations clés

La Commission devrait poursuivre le développement de son instrument d'analyse de l'incidence des propositions législatives, afin de mieux intégrer les objectifs de compétitivité et de développement durable.

La Commission et les États membres devraient convenir d'une définition commune de la charge administrative avant le Conseil européen de printemps 2005 ou lors de celui-ci. La Commission doit évaluer la charge administrative cumulée qui pèse sur les entreprises et fixer un objectif d'allègement de celle-ci. De même, les États membres doivent procéder à une analyse de leur droit national et se fixer un objectif d'allègement de la charge administrative nationale. La Commission et les États membres devraient indiquer, avant juillet 2005, dans quelle mesure et pour quand ils entendent alléger la charge administrative dans des secteurs prioritaires.

Incidences sur la création d'entreprises

Dans leur travail d'allègement des charges administratives, la Commission et les États membres doivent prêter une attention particulière aux règles qui ont une incidence sur la création des entreprises. Bien que des progrès importants aient été accomplis dans certains États membres, le temps, les efforts et les coûts nécessaires à la création d'une entreprise doivent être réduits davantage. Des améliorations sont possibles en ce qui concerne les multiples procédures, points de contact et d'information, formulaires, autorisations et permis requis, et sur le plan des coûts.

Recommandation clé

Les États membres doivent réduire nettement le temps, les efforts et les coûts afférents à la création d'une entreprise pour la fin de 2005. Ils devraient se fixer pour objectif de progresser vers les résultats moyens obtenus actuellement en la matière par les trois États membres les plus performants. Il est fortement recommandé de faciliter la création d'entreprises en instaurant un guichet unique.

Accroître le capital-risque disponible

De la difficulté d'obtenir des moyens de financement

Le peu de moyens de financement disponibles est une deuxième entrave à la création et au développement des entreprises en Europe. À l'heure actuelle, le financement des entreprises européennes se fonde trop sur le prêt et trop peu sur le capital-risque. En conséquence, les nouvelles entreprises et les PME éprouvent des difficultés particulières à obtenir des moyens de financement suffisants, car elles ne peuvent fournir les garanties exigées par les institutions financières traditionnelles.

Orienter davantage les capitaux vers les investissements possibles

On peut affirmer sans risque que les conditions qui entourent les investissements en capital-risque doivent encore être améliorées. Il faudrait inciter davantage les acteurs qui investissent en Europe à s'engager dans une implication de longue durée dans de jeunes entreprises. Malgré le plan d'action sur le capital-investissement et les progrès accomplis dans d'autres initiatives, il subsiste d'importantes différences entre les États membres et les niveaux d'investissement en capital-risque restent deux fois plus importants aux États-Unis que dans l'Union. La mobilisation du capital est insuffisante; en outre, l'infrastructure permettant d'orienter davantage de capitaux vers les investissements possibles est trop peu développée.

Les marchés des fonds propres et les moyens de financement restent fragmentés et n'atteignent pas la taille critique. En conséquence, le risque couru par les fonds et les investisseurs privés augmente inutilement en raison de l'absence de possibilités de sortie. Cela entraîne une diminution des investissements et fait rater à l'Europe de nombreuses occasions. Il faut donc renforcer l'ensemble de la chaîne visant à créer des perspectives valables et à faire en sorte que des investissements y soient consacrés, en reliant les fonds, les entreprises, l'industrie et les universités.

Les institutions financières et publiques qui proposent différents instruments de financement soutenant un objectif politique spécifique, tels que des aides, des subventions ou des prêts à des conditions préférentielles, pourraient mieux coopérer pour permettre aux entreprises de trouver plus facilement un financement approprié et de tirer parti des possibilités qui leur sont offertes. L'engagement et les compétences de la Banque européenne d'investissement pourraient être mis à profit de manière plus systématique. L'analyse de la Commission concernant l'approfondissement de l'accès aux marchés des capitaux, préconisé par le groupe de haut niveau, devrait apporter d'autres réponses concrètes quant aux mesures à prendre pour mobiliser le capital-risque nécessaire. Il est évident que la stimulation de la création de réseaux, y compris les pôles et idéopôles évoqués précédemment, est cruciale et requiert l'attention des responsables politiques.

Favoriser une intensification des initiatives entrepreneuriales

Un troisième obstacle tient au fait que les entrepreneurs sont trop souvent montrés du doigt lorsqu'ils échouent. Toute entreprise comporte par définition un risque d'échec. Même s'il apparaît que les entrepreneurs qui ont échoué tirent les enseignements de leurs erreurs et obtiennent de meilleurs résultats dans leur entreprise suivante, ils se heurtent aux réticences de leurs clients et de leurs partenaires financiers. Les faillites non frauduleuses entraînent encore trop de conséquences juridiques et sociales graves. Si l'on veut favoriser une intensification des initiatives entrepreneuriales, un changement radical est nécessaire.

Lorsqu'elle se sera attaquée avec détermination aux obstacles décrits plus haut, l'Europe pourra commencer à libérer son potentiel entrepreneurial et offrir à ses citoyens de nouvelles possibilités de se développer. Toutefois,

un effort ponctuel ne suffira pas: une croissance réelle suppose une confiance à long terme dans la stabilité du cadre.

4. Établir un marché du travail inclusif pour renforcer la cohésion sociale

Les objectifs de la stratégie de Lisbonne sont les suivants:

augmenter le taux d'emploi: 67 % (d'ici à 2005) et 70 % (d'ici à 2010) pour le taux d'emploi total, 57 % (d'ici à 2005) et 60 % (d'ici à 2010) pour le taux d'emploi des femmes, 50 % pour les travailleurs âgés (d'ici à 2010). Augmentation progressive d'environ 5 ans de l'âge moyen effectif auquel les personnes cessent de travailler;

définir un programme pluriannuel concernant la capacité d'adaptation des entreprises, les négociations collectives, la modération salariale, l'accroissement de la productivité, l'éducation et la formation tout au long de la vie, les nouvelles technologies et l'organisation flexible du travail, d'ici à la fin de 2002;

supprimer les freins à la participation des femmes au marché du travail, promouvoir davantage l'égalité des chances;

adapter le modèle social européen au passage à l'économie et à la société de la connaissance: faciliter la sécurité sociale dans le cadre des mouvements transfrontaliers de citoyens, adopter la directive sur le travail intérimaire (2003), garantir la viabilité des régimes de pensions, introduire la méthode ouverte de coordination dans le domaine de la protection sociale;

éradiquer la pauvreté: se mettre d'accord sur un programme en faveur de l'inclusion sociale (2001), intégrer la promotion de l'inclusion sociale dans les politiques nationales et européennes, examiner les problèmes auxquels sont confrontés certains groupes cibles spécifiques.

Pourquoi établir un marché du travail fondé sur l'intégration?

Augmenter le nombre d'actifs

Des taux d'emploi élevés sont essentiels pour renforcer la cohésion sociale et éradiquer la pauvreté dans l'Union européenne. L'augmentation du nombre de personnes ayant un emploi est la meilleure manière de préserver la viabilité sociale et financière des systèmes de protection sociale européens et d'assurer leur développement futur.

Possibilités à exploiter

Le vieillissement de la population et la mondialisation auront des incidences croissantes sur la viabilité de notre modèle social et plus particulièrement sur nos marchés du travail. Pour renforcer sa croissance et lui conférer un caractère plus durable, l'Europe (en d'autres termes, ses États membres) doit relever ces défis. Il est nécessaire, pour augmenter le taux d'emploi, de donner aux personnes et aux entreprises les moyens et les occasions de tirer profit de ces évolutions.

Trop souvent, on se borne à voir dans la demande de réformes supplémentaires une façon détournée de réclamer plus de flexibilité, ce qui impliquerait un affaiblissement des droits et des protections accordés aux travailleurs; cette perception des choses est erronée. Pour le groupe de haut niveau, la flexibilité est synonyme de souplesse, de capacité d'adaptation et de ca-

capacité d'insertion professionnelle, lesquelles reposent sur l'aptitude des travailleurs à acquérir en permanence de nouvelles compétences et à rafraîchir leurs connaissances, et sur la capacité d'une combinaison de politiques actives du marché du travail ainsi que de mesures de formation et d'aide sociale de faciliter au maximum le passage d'un emploi à l'autre. Les réformes n'impliquent pas non plus que le dialogue social se voit dépossédé du rôle important qu'il joue sur le marché du travail européen. Ce dialogue est essentiel pour la productivité et la capacité d'adaptation au changement.

La mise en œuvre de politiques sociales modernes et efficaces contribue de façon importante à la croissance durable de l'Europe, ce qui est essentiel pour assurer la viabilité financière du modèle social européen. Si les politiques d'inclusion sociale sont importantes pour combattre la pauvreté, elles participent également à l'accroissement de la main-d'œuvre disponible. Pour garantir des régimes de pensions sûrs et viables, les réformes doivent viser à fournir les incitants adéquats, à la fois pour que les travailleurs restent actifs plus longtemps et pour que les employeurs engagent et gardent à leur service des travailleurs âgés. Les systèmes de soins de santé jouent un rôle clé, non seulement dans la lutte contre les maladies et le risque de pauvreté, mais aussi dans la promotion de la cohésion sociale, de la productivité de la main-d'œuvre, de l'emploi et donc, de la croissance économique.

*Investir dans une
main-d'œuvre
très qualifiée*

La croissance européenne est également subordonnée à l'augmentation du nombre de personnes présentes sur le marché du travail, bien que le vieillissement entraîne une diminution de la population active. Pour atteindre cet objectif stratégique, l'Europe doit investir dans une main-d'œuvre très qualifiée, s'engager de nouveau en faveur des réformes du marché du travail et s'adapter aux mutations démographiques. Les politiques de l'emploi et les marchés du travail européens sont plus souples et efficaces grâce aux réformes menées dans de nombreux États membres ces dernières années. La forte croissance de l'emploi entre le milieu des années 90 et l'année 2001 et la capacité de réaction aux ralentissements de l'activité économique manifestée ces dernières années sont des signes encourageants de progrès. Par rapport aux quatre années antérieures, on comptait en 2003 plus de 6 millions de travailleurs supplémentaires, certes partiellement dû à une hausse des emplois à mi-temps et de basse qualité. Le chômage global et le chômage de longue durée étaient nettement inférieurs (respectivement de 30 % et de 40 %). Ces progrès sont loin d'être suffisants pour atteindre les objectifs de Lisbonne, mais ils démontrent sans conteste que les réformes étaient nécessaires et qu'elles portent leurs fruits.

Si l'on veut faire du travail une véritable option pour tous, beaucoup reste à faire pour accroître la participation des femmes. Ainsi, il est nécessaire de supprimer les obstacles fiscaux au travail qui subsistent, de mener une action vigoureuse pour agir sur les causes de l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes et d'appliquer la législation antidiscriminatoire de manière plus stricte. Une meilleure conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle requiert également une offre de services de garde d'enfants et de soins aux personnes âgées de bonne qualité, accessibles et abordables financièrement.

La task-force européenne pour l'emploi a effectué un examen approfondi des marchés du travail européens en 2003. Des options et recommandations concrètes ont été présentées aux États membres, aux institutions et aux parties prenantes. Tous devraient maintenant se lancer dans la mise en œuvre pratique des priorités clés, en vue d'améliorer les performances eu-

ropéennes en matière d'emploi ainsi que la viabilité financière et sociale du modèle social.

Recommandation clé

Les États membres, en étroite coopération avec les partenaires sociaux, devraient rendre compte de la mise en œuvre des recommandations de la task-force européenne pour l'emploi qu'ils ont approuvées en mars 2004, y compris en ce qui concerne les performances en matière d'emploi et la viabilité des systèmes sociaux, afin que le Conseil de printemps de 2005 puisse évaluer les progrès accomplis. Le Conseil «Affaires sociales» devrait coordonner cette évaluation.

Renforcer la capacité d'adaptation des travailleurs et des entreprises

Il est dans l'intérêt de la société tout entière que les économies européennes soient plus aptes à anticiper et à absorber le changement et que le marché du travail fasse preuve d'une capacité d'adaptation accrue. Il faut encourager la création de nouvelles entreprises et l'accroissement de la capacité d'adaptation des travailleurs et des sociétés et maximiser la création d'emplois.

*Trouver l'équilibre
entre flexibilité
et sécurité*

Le défi pour le marché du travail consiste à trouver le juste équilibre entre la flexibilité et la sécurité. La recherche de cet équilibre est une responsabilité partagée par les salariés et les employeurs et par les partenaires sociaux et les gouvernements. Les parties concernées devraient unir leurs efforts pour permettre aux individus de rester sur le marché de l'emploi, en s'assurant qu'ils possèdent les compétences actualisées dont ils ont besoin et en créant les structures leur permettant de combiner au mieux leur travail et leurs responsabilités non professionnelles. Il s'agit de promouvoir de nouvelles formes de sécurité, en abandonnant le modèle restrictif d'emploi pour la vie au profit d'un nouveau modèle dont l'objectif consiste à développer la capacité des travailleurs à rester et à progresser sur le marché du travail.

Un investissement plus efficace dans le capital humain

Pour pouvoir être concurrentielle dans la société de la connaissance mondiale, l'Europe doit également investir davantage dans son bien le plus précieux: ses citoyens. La productivité et la compétitivité de l'économie européenne sont directement subordonnées à l'existence d'une main-d'œuvre bien formée, qualifiée et capable de s'adapter, qui est en mesure de souscrire au changement. Or, pour l'instant, les efforts déployés en Europe pour doter les individus des outils dont ils ont besoin pour s'adapter à un marché du travail en mutation sont loin d'être suffisants, qu'il s'agisse des travailleurs peu qualifiés ou hautement qualifiés ou des secteurs secondaire ou tertiaire. On ne fait pas assez non plus pour attirer et retenir les meilleurs cerveaux scientifiques du monde.

*L'éducation et la
formation tout au
long de la vie ne
sont pas un luxe*

Pour doter l'Europe de la main-d'œuvre hautement qualifiée, créative et mobile dont elle a besoin, il faut améliorer les systèmes d'éducation et de formation de façon à ce qu'elle dispose d'un nombre suffisant de jeunes diplômés possédant les qualifications requises pour occuper des postes dans des secteurs dynamiques, des secteurs de haute valeur et des niches sectorielles. Les États membres doivent élaborer des politiques ambitieuses

pour relever les niveaux d'instruction, notamment en réduisant de moitié le nombre de jeunes en décrochage scolaire en Europe, et pour mettre à la disposition de tous des plans d'éducation et de formation tout au long de la vie — et encourager tout le monde à y participer. Pour éviter que le vieillissement de la population ait des conséquences désastreuses, il est essentiel de développer la participation des travailleurs âgés au marché du travail. C'est pourquoi l'éducation et la formation tout au long de la vie ne sont pas un luxe mais une nécessité: si l'on veut que les personnes âgées puissent rester actives, il faut les doter de compétences adaptées aux exigences de la société de la connaissance.

Tous les acteurs (les autorités publiques, les individus et les entreprises) doivent assumer leur part de responsabilité pour accroître les niveaux et l'efficacité de l'investissement dans le capital humain. Des mesures d'incitation doivent être prises pour encourager les entreprises individuelles et les secteurs à investir dans la formation, de manière à aider les employeurs à offrir un accès adéquat à l'éducation et à la formation.

Recommandation clé

Les États membres, en étroite coopération avec les partenaires sociaux, devraient adopter, d'ici à 2005, des stratégies nationales pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, afin de faire face à l'évolution technologique rapide, d'augmenter la participation au marché du travail, de réduire le chômage et de permettre aux personnes de travailler plus longtemps.

Les travailleurs âgés ont un rôle essentiel à jouer

Pour soutenir la croissance économique, les États membres doivent attirer un plus grand nombre de personnes sur le marché du travail et veiller à ce qu'elles puissent s'y insérer durablement. À cet effet, il est essentiel d'accroître l'emploi en menant des politiques actives du marché du travail et d'essayer de prévenir, de supprimer ou de limiter les trappes à bas salaires en réformant de manière adéquate les systèmes d'imposition et de prestations.

Compte tenu de la diminution imminente de la population en âge de travailler, les travailleurs âgés ont un rôle essentiel à jouer et une attention particulière doit leur être accordée. L'objectif fixé pour le taux d'emploi des travailleurs âgés de cinquante ans et plus (50 % d'ici à 2010) ne sera pas atteint, à moins que des mesures de grande envergure soient prises de toute urgence, notamment en faveur de l'éducation et de la formation tout au long de la vie et de l'amélioration de la santé et des conditions de travail.

Recommandation clé

Les États membres devraient élaborer une stratégie globale en matière de vieillissement actif d'ici à 2006. Une stratégie de vieillissement actif requiert un revirement radical sur les plans politique et culturel, en ce sens que la retraite anticipée doit être abandonnée au profit de trois grandes lignes d'action: l'offre d'incitants légaux et financiers appropriés pour que les travailleurs restent actifs plus longtemps et pour que les employeurs engagent et gardent à leur service des travailleurs âgés; l'accroissement de la participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie et à tout âge, no-

tamment chez les personnes peu qualifiées et les travailleurs âgés; et l'amélioration des conditions de travail et de la qualité de l'emploi.

Il convient également de renforcer la mobilité dans toute l'Union, pour permettre aux travailleurs de profiter des nouvelles possibilités offertes. Dans ce contexte, les États membres devraient sérieusement évaluer l'incidence des restrictions à la circulation des travailleurs des nouveaux États membres, telles qu'elles sont prévues durant les périodes transitoires. Sur cette base, ils devraient également déterminer si ces restrictions restent nécessaires.

Enfin, le vieillissement de la population dans les années et décennies à venir impose la réalisation d'une analyse proactive et l'élaboration de politiques axées sur la manière et les moyens de répondre aux besoins futurs du marché du travail. Même si l'on exploite pleinement le potentiel du marché du travail, il sera nécessaire de faire appel de manière sélective à des travailleurs immigrés provenant de pays tiers pour faire face aux pénuries de main-d'œuvre européenne et pour compenser partiellement les conséquences négatives de la «fuite des cerveaux». Les États membres seraient bien avisés de se préparer suffisamment tôt et de manière approfondie à prendre ce genre de décision, car l'expérience nous apprend que l'intégration des migrants et des minorités ethniques dans la société d'accueil, et plus spécialement sur le marché du travail, requiert des efforts considérables et soutenus.

5. Travailler à un avenir durable sur le plan environnemental

Les objectifs de la stratégie de Lisbonne sont les suivants:

faire face au changement climatique: ratifier rapidement le protocole de Kyoto (2002), afficher des progrès dans la réalisation des objectifs de Kyoto (d'ici à 2005), atteindre l'objectif de 12 % des besoins en énergie primaire et de 21 % de la consommation brute d'électricité couverts par les énergies renouvelables;

dissocier la croissance économique de l'utilisation des ressources: faire face à l'augmentation des volumes de trafic, d'engorgement, de bruit et de pollution en internalisant complètement les coûts sociaux et environnementaux, élaborer un cadre communautaire pour la tarification de l'usage des infrastructures de transport (eurovignette), garantir une gestion durable des ressources naturelles et des déchets;

définir un nouveau cadre réglementaire: adopter les directives sur la taxation de l'énergie (2002), la responsabilité environnementale (2004) et le sixième programme d'action pour l'environnement.

Pourquoi l'environnement est-il source d'avantage concurrentiel pour l'Europe?

Des politiques environnementales bien conçues favorisent l'innovation, créent de nouveaux marchés et renforcent la compétitivité par le biais d'une exploitation plus efficace des ressources et de nouvelles possibilités d'investissement. En ce sens, elles peuvent contribuer à la réalisation des objectifs fondamentaux de la stratégie de Lisbonne visant à stimuler la croissance et à créer davantage d'emplois.

*Se pencher sur
les pressions
existantes*

En outre, les arguments qui militent en faveur d'une plus grande prise en compte de la dimension environnementale dans la stratégie sont renforcés par la nécessité de se pencher sérieusement sur les pressions exercées sur l'environnement en vue d'éviter qu'aujourd'hui comme demain, elles ne portent préjudice à la santé, à la biodiversité, à la propriété et à l'activité économique. L'absence d'action immédiate provoquerait des dommages plus importants, parfois irréversibles, dont la réparation entraînerait à terme des coûts plus élevés.

Ainsi que cela a déjà été rappelé, la stratégie de Lisbonne traduit l'engagement européen à ancrer le respect de l'environnement au cœur du processus de croissance et de création d'emplois, de manière à en faire un avantage concurrentiel pour l'Europe. Le respect de l'environnement devrait en effet demeurer une composante importante de la stratégie, étant donné qu'il peut à la fois constituer une source d'avantage concurrentiel sur des marchés mondiaux et accroître la compétitivité. Toutefois, cette prise en compte conjuguée des aspects environnementaux et de l'amélioration de la compétitivité ne va pas nécessairement de soi; pour que ce soit le cas, il est nécessaire que le choix des instruments politiques soit judicieux et que les gouvernements parviennent à équilibrer soigneusement les incidences environnementales, sociales et économiques, tant à court qu'à long terme.

Environnement et compétitivité: exploiter des possibilités avantageuses pour tous

En agissant la première et en se concentrant sur des technologies économes en ressources que d'autres pays finiront par devoir adopter, l'Europe prendra l'avantage. Les sociétés européennes sont déjà des numéros un mondiaux pour certains produits et processus «propres», ce qui leur donne un avantage sur les nouveaux marchés où la croissance économique rapide accroît la pression sur l'environnement.

À titre d'exemple, seuls trois Chinois sur mille possèdent actuellement, une voiture, mais, à mesure que le niveau de vie augmentera, la Chine pourrait devenir le plus grand marché automobile du monde. Dans le même temps, compte tenu de l'ampleur des problèmes de pollution atmosphérique et de l'accroissement de la demande de pétrole, le gouvernement chinois s'efforce de rattraper les normes européennes pour les émissions des véhicules d'ici à 2010. Ces éléments, combinés aux revenus relativement peu élevés en Chine, inciteront les consommateurs à choisir des véhicules plus propres et consommant moins de carburant. Les fabricants de l'UE sont en bonne position pour répondre à cette demande ⁽¹¹⁾.

*Promouvoir
les innovations
éco-efficaces*

La promotion d'innovations éco-efficaces constitue clairement une possibilité avantageuse pour tous qu'il convient d'exploiter pleinement en vue d'atteindre les objectifs de Lisbonne. Les innovations — qui débouchent sur une pollution moindre, des produits moins consommateurs de ressources naturelles et des ressources gérées plus efficacement — soutiennent la croissance et l'emploi, tout en offrant des possibilités de dissocier la croissance économique de l'utilisation des ressources et de la pollution. Les exemples d'innovations éco-efficaces sont nombreux, dans des secteurs très divers, allant de l'électronique à l'agriculture, en passant par l'énergie, les transports, l'industrie chimique et les soins de santé. Le plan d'action en faveur des écotecnologies (PAET) vise à promouvoir le développement et

⁽¹¹⁾ Voir le rapport du World Resources Institute: «Changing drivers: The impact of climate change on competitiveness and value creation in the automotive industry»; http://business.wri.org/pubs_description.cfm?PubID=3873

l'utilisation de ces technologies. Il a mis en évidence plusieurs obstacles sur le marché, qui doivent être surmontés si l'Europe veut exploiter pleinement le potentiel des innovations éco-efficaces.

Établir un cadre réglementaire approprié

Premièrement, il y a lieu d'encourager les innovations éco-efficaces dans les grandes décisions d'investissement, notamment dans les secteurs de l'énergie et des transports. Il est essentiel d'établir un cadre réglementaire approprié pour permettre le recours aux éco-innovations sur les marchés. Actuellement, les prix sont faussés sur certains marchés, ce qui entraîne une mauvaise affectation des ressources et a des effets dissuasifs sur les investisseurs et les acheteurs. Les prix du marché doivent refléter les coûts réels des différents biens et services pour la société. Cela requiert une suppression progressive des subventions ayant des effets préjudiciables sur l'environnement et une prise en compte graduelle des externalités dans les prix, compte tenu d'autres objectifs stratégiques tels que la compétitivité dans l'économie mondiale et les aspects sociaux.

Deuxièmement, le problème de l'accès au financement est encore plus pressant pour les entreprises actives dans le domaine des éco-innovations. À l'heure actuelle, les retours sur investissements se font dans des délais plus longs, d'où des risques plus importants pour les investisseurs. Les Pays-Bas offrent un exemple de la manière dont les États membres peuvent résoudre ce problème, car ils favorisent les fonds d'investissement «verts», gérés par des banques commerciales, en accordant des réductions d'impôts aux particuliers qui investissent dans de tels fonds. Cela augmente le capital disponible pour les entreprises actives sur ce marché.

Recommandations clés

La Commission, le Conseil et les États membres devraient promouvoir le développement et la diffusion des éco-innovations et tirer parti de la suprématie actuelle de l'Europe sur des marchés clés de l'éco-industrie.

La Commission devrait rendre compte de l'avancement global du plan d'action communautaire en faveur des écotecnologies (PAET) lorsqu'elle fera rapport au Conseil européen de printemps de 2005. Les États membres devraient établir une feuille de route pour la mise en œuvre du PAET, en mentionnant des mesures et des délais concrets, notamment en ce qui concerne ses volets «recherche» (plateformes technologiques, entre autres) et «soutien aux PME» (capital-risque), et en corrigeant les prix par la suppression des subventions ayant des effets préjudiciables.

Écologisation des marchés publics

Troisièmement, si des mesures fiscales peuvent s'avérer utiles, les gouvernements peuvent également soutenir l'innovation éco-efficace d'une autre manière. Ils peuvent stimuler les marchés des éco-innovations par l'écologisation des marchés publics. En faisant office de «clients de lancement», les gouvernements peuvent favoriser les innovations éco-efficaces, en ce sens que d'autres acheteurs potentiels peuvent ainsi examiner le fonctionnement de ces nouvelles technologies. En outre, les marchés publics «verts» peuvent contribuer à la réduction des coûts, par la réalisation d'économies d'échelle.

Recommandation clé

Les autorités nationales et locales devraient mettre en place des plans d'action en faveur de l'écologisation des marchés publics d'ici à la fin de 2006 ⁽¹²⁾, en accordant la priorité aux technologies faisant appel à des énergies renouvelables et aux nouveaux carburants. La Commission devrait faciliter la diffusion des bonnes pratiques auprès des États membres et des pouvoirs publics.

Travailler à un avenir durable

Trouver le juste équilibre

L'enjeu de la durabilité requiert que les différentes politiques adoptées à court terme cadrent bien avec les objectifs à long terme de l'Union européenne. Dans le contexte de la stratégie de Lisbonne, il est nécessaire d'assurer une cohérence entre les objectifs à court et à long terme, et donc de trouver un équilibre entre les politiques destinées à stimuler la croissance et l'emploi, d'une part, et les objectifs environnementaux, d'autre part. D'aucuns craignent que des mesures environnementales visant à atteindre des objectifs de développement durable à longue échéance ne nuisent à la compétitivité de certains secteurs, si les nations concurrentes ne prennent pas des mesures similaires. Cette appréhension pourrait avoir pour effet de retarder l'action environnementale. L'enjeu, dans ce contexte, consiste à trouver le juste équilibre entre les considérations économiques, sociales et environnementales lors de l'élaboration et de l'adoption des choix politiques. L'Union et les États membres doivent continuer de mettre au point des outils d'évaluation de l'incidence qui leur permettent de prendre des décisions en toute connaissance de cause. Elles devraient prendre en considération tous les coûts et avantages, à court et à long terme, ainsi que la compétitivité mondiale. C'est indispensable si l'Europe veut rester le numéro un mondial dans le domaine de l'environnement, eu égard à son incidence sur la croissance et l'emploi.

Augmenter l'efficacité énergétique

L'Europe doit poursuivre l'objectif à long terme qui consiste à augmenter l'efficacité énergétique et l'efficacité des ressources. Les récentes hausses et fluctuations des prix du pétrole dues à des facteurs géopolitiques mettent en évidence la dépendance grandissante de l'Union à l'égard des importations de pétrole étranger (82 % en 2002). L'augmentation de l'efficacité énergétique et la poursuite du développement de sources d'énergie de substitution contribueront non seulement à réduire cette dépendance, mais pourraient aussi renforcer la compétitivité de l'Union en allégeant la facture énergétique.

Les actions mentionnées ci-dessus peuvent être favorisées par l'amélioration continue de la panoplie des politiques environnementales, en vue de promouvoir une meilleure réglementation. Il convient de poursuivre la nouvelle approche de la politique environnementale adoptée par l'Union et les États membres au cours des dernières années. Celle-ci consiste à fixer des objectifs à long terme, tout en laissant le choix des moyens technologiques à utiliser pour les atteindre.

⁽¹²⁾ Voir la communication sur la politique intégrée des produits (PIP), COM(2003) 302 final.

Chapitre III — Faire fonctionner Lisbonne

Adhérer au changement

La stratégie de Lisbonne vise à favoriser la croissance et l'emploi en Europe et à inscrire l'engagement européen en faveur de la cohésion sociale et de l'environnement au cœur du processus de croissance — pour alimenter la croissance plutôt que l'affaiblir. L'intensification sensible des efforts déployés par l'Europe pour mettre en place son économie de la connaissance, l'achèvement du marché intérieur des biens et des services et l'instauration d'un climat réellement favorable aux entreprises et aux affaires contribueront de manière importante à la réalisation de cet objectif, en même temps que l'approche préconisée par le groupe de haut niveau concernant le marché du travail et l'environnement. Cependant, la réalisation d'une croissance économique durable de ce type, même soutenue par des politiques monétaires et fiscales ciblées sur cet objectif, s'accompagne de choix et options difficiles. Les ressources doivent être réorientées et les droits acquis remis en question. L'introduction de changements structurels n'est jamais chose aisée. Mais la résistance aux réformes ou le report de celles-ci n'offre toutefois pas de garantie de sécurité. C'est au contraire en adhérant au changement que les résultats sociaux et environnementaux appréciés des Européens peuvent être préservés, voire améliorés.

Manque d'engagement et de volonté politique

Malheureusement, les progrès accomplis à ce jour sont insuffisants, et ce en grande partie faute d'engagement et de volonté politique. La condition préalable à la réussite réside dans une plus grande responsabilité politique. Dans le même temps, il importe d'assurer plus de cohérence et de constance entre les moyens et les objectifs de Lisbonne, ainsi que de réviser et d'améliorer en profondeur les processus de mise en œuvre et de communication. Les réussites de l'Union européenne dans un passé récent — telles que le lancement du marché unique en 1992, l'introduction de la monnaie unique et l'élargissement — ont été possibles grâce à la collaboration étroite des institutions européennes et des États membres à ce qui a été perçu comme un projet noble dont la réalisation représentait une nécessité pour l'avenir de l'Europe. La stratégie de Lisbonne en faveur de la croissance et de l'emploi est un projet d'égale importance. La Commission européenne et les États membres, de même que les partenaires sociaux et les autres parties concernées en Europe, doivent à présent démontrer leur volonté de mener à bien le processus de Lisbonne et assumer leurs responsabilités en mettant en œuvre le programme de réformes adopté. Les gouvernements et la Commission européenne doivent absolument donner les impulsions politiques qui s'imposent.

Recommandations clés

Le Conseil européen du printemps 2005 devrait redynamiser la stratégie de Lisbonne. Il devrait envoyer un message clair engageant les gouvernements nationaux et les citoyens à participer à sa mise en œuvre. Le Conseil européen doit veiller avec constance à ce que suffisamment de temps et d'attention soient consacrés à l'évaluation des progrès accomplis sur la voie des objectifs de Lisbonne.

Le groupe de haut niveau conseille à l'UE et aux États membres de se concentrer sur la croissance et l'emploi afin de soutenir la cohésion sociale et le développement durable.

Le président de la Commission devrait axer son mandat sur la progression de la stratégie de Lisbonne.

Promouvoir la cohérence et la compatibilité dans la mise en œuvre

Il est patent que la progression de la stratégie de Lisbonne a souffert d'un manque de cohérence et de compatibilité, tant entre les participants qu'entre les politiques. La notion de cohérence et de compatibilité implique que les parties concernées partagent toutes le même objectif en connaissance de cause. Les politiques aux orientations contradictoires doivent être réalignées pour se renforcer mutuellement. Les objectifs d'une croissance plus soutenue et d'une augmentation de l'emploi ne peuvent être atteints qu'en assurant un alignement clair des participants, des politiques et des objectifs.

Le rôle crucial des États membres

Les États membres jouent forcément un rôle crucial dans la réalisation des objectifs de croissance et d'emploi — pas uniquement au niveau de leur propre pays, mais également parce que, dans un contexte européen, les bons résultats d'un État membre améliorent les performances des autres États membres, et vice versa. Comme l'a indiqué le groupe de haut niveau, une vague européenne permet de soulever chaque bateau européen. Le manque d'engagement, au niveau tant national qu'europpéen, fait que ces avantages n'ont pu être exploités, entraînant incohérences et incompatibilités. L'Europe dans son ensemble ne peut plus se permettre de perdre des emplois et des possibilités de croissance.

Insuffisamment associés au processus

Jusqu'à ce jour, les parlements nationaux et les citoyens ont été insuffisamment associés au processus, de sorte que la pression exercée sur les gouvernements a été moindre que ce qu'elle aurait pu ou dû être. Il en va de même pour les partenaires sociaux et autres parties intéressées. Il est indispensable d'instaurer une coopération plus étroite entre les différents intervenants, qui doivent s'engager à s'encourager et à se soutenir mutuellement. Tous ces éléments confirment la nécessité d'un partenariat pour la réforme à mettre sur pied en tenant compte du contexte particulier de chaque État membre.

Recommandation clé

Le Conseil européen de printemps de 2005 devrait indiquer les progrès réalisés sur le plan de la création des partenariats pour la réforme demandés au Conseil de printemps de 2004 afin de rassembler les citoyens, les partenaires sociaux, les parties intéressées et les autorités publiques autour des priorités essentielles de la croissance et de l'emploi.

Volonté et engagement politiques

La transparence au sujet des progrès accomplis est aussi essentielle pour assurer la participation des parties concernées que le sont la volonté et l'engagement politiques pour faire avancer le programme. Une vue d'ensemble des mesures envisagées par les gouvernements est fondamentale pour atteindre cette transparence. C'est la raison pour laquelle le groupe de haut niveau invite chaque État membre, sous la direction de son chef d'État ou de gouvernement, à établir un programme d'action national, comprenant des feuilles de route assorties d'étapes, qui décrit la façon dont il entend atteindre les objectifs de Lisbonne. Cette approche permet d'atteindre trois objectifs: elle corrige l'absence de participation nationale à la stratégie de Lisbonne, elle contribue à garantir la cohérence et la compatibilité entre les mesures prises et elle associe la totalité des intervenants.

L'établissement de programmes nationaux d'action

Pour garantir la cohérence et la compatibilité entre les mesures nationales, les chefs d'État ou de gouvernement doivent montrer leur engagement en faveur de leur stratégie nationale spécifique. Un membre désigné de chaque gouvernement pourrait être chargé de faire progresser la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne au jour le jour. Les parlements nationaux doivent se montrer plus responsables de la stratégie de Lisbonne, en l'interprétant à l'intention de leur population nationale et en discutant de ce qu'il y a lieu de faire ou non, ouvrant ainsi largement la question. Pour tirer parti de l'expérience des partenaires sociaux et des autres intervenants — le partenariat pour la croissance et l'emploi — et les impliquer dans la mise en œuvre future, leur participation à la rédaction des programmes d'action nationaux est nécessaire. Afin de ne pas perdre la dynamique politique, ces stratégies devraient porter sur deux ans et être renouvelées en 2007.

Recommandation clé

Au Conseil européen de printemps de 2005, les chefs d'État ou de gouvernement devraient s'engager à concrétiser les réformes convenues. Les gouvernements nationaux devraient présenter un programme d'action national avant la fin de 2005. Afin de mobiliser toutes les forces autour de cet objectif clé, ces programmes d'action nationaux devraient faire l'objet d'un débat avec les parlements nationaux et les partenaires sociaux.

Renforcement à l'échelle européenne

Les efforts de cohérence et de compatibilité doivent ensuite être déployés entre les États membres pour garantir leur poursuite et leur renforcement à l'échelle européenne. Les programmes d'action devraient être soumis à la Commission européenne, qui devrait effectuer une analyse précise des 25 plans d'action et formuler des recommandations spécifiques concernant chacun d'eux dans son rapport de synthèse, qu'elle soumettra au Conseil européen du printemps 2006. Pour renforcer la cohérence et la compatibilité entre les niveaux national et européen, les programmes d'action nationaux devraient prendre en considération les principes européens communs de

politique économique et de l'emploi, consignés dans les grandes orientations de politique économique (GOPE) et les lignes directrices pour l'emploi. Cependant, il faudrait d'abord améliorer la cohérence et la compatibilité de ces deux instruments. À l'heure actuelle, ils sont perçus comme représentant deux mondes distincts, alors qu'en réalité, ils portent tous deux sur des éléments essentiels de la croissance en Europe. Ils devraient, l'un comme l'autre, être adaptés et mieux alignés sur le processus de Lisbonne pour soutenir les objectifs de croissance et d'emploi et garantir une fécondation réciproque.

Recommandation clé

Le Conseil européen de printemps de 2005 devrait inviter le Conseil à adopter, au plus tard pour juillet 2005, les GOPE et les lignes directrices pour l'emploi, qui doivent refléter fidèlement les objectifs ciblés de la croissance et de l'emploi. Ces lignes directrices devraient être adoptées pour une période de quatre ans, comprenant deux cycles de programmes nationaux, afin d'assurer que les deux instruments soient aussi cohérents et compatibles — du point de vue interne — que possible.

Cohérence entre les institutions de l'Union européenne

La cohérence entre les institutions de l'Union européenne constitue également une nécessité. Par conséquent, il convient d'associer beaucoup plus étroitement le Parlement européen à ce processus. Celui-ci doit forcer la Commission européenne à rendre compte des progrès qu'elle réalise et de la façon dont elle s'acquitte de ses responsabilités. Cela requiert que le Parlement lui-même joue un rôle actif, car la méthode ouverte de coordination souvent appliquée dans la stratégie de Lisbonne ne lui confère pas de manière systématique un rôle à cet égard. Dès lors, le Parlement européen pourrait envisager la mise sur pied d'une commission permanente sur la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi.

Recommandation clé

Le Parlement européen pourrait constituer une commission permanente sur la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi.

La possibilité qu'a le Parlement de contraindre les acteurs clés à rendre des comptes devrait être pour la Commission européenne une incitation supplémentaire à tenir ses engagements. Les intervenants européens, en particulier les partenaires sociaux, doivent offrir — par leur participation active — un lien, et donc une continuité, entre les niveaux national et européen. Les partenaires sociaux devraient enrichir le débat sur la croissance et l'emploi, assumer leur part de responsabilité et faire figurer la mise en œuvre de Lisbonne dans leur programme de travail commun.

La cohérence à l'échelle européenne serait encore renforcée par une meilleure traduction des priorités de l'Union européenne dans son budget. L'Union ne devrait pas se contenter de convaincre les États membres de mettre en œuvre la stratégie de Lisbonne; elle devrait également appuyer ses propos autant que possible par des incitants financiers. Dans le cadre du budget communautaire actuel, des sommes importantes sont déjà consacrées — directement ou indirectement — à la croissance, à l'emploi et à la compétitivité.

*Refléter
les priorités*

Quelles que soient les décisions qui seront finalement prises concernant le niveau absolu des dépenses communautaires dans le prochain budget pluriannuel (les «perspectives financières»), le groupe de haut niveau pense que la structure du budget européen doit refléter les priorités de la stratégie de Lisbonne — tel devrait aussi être le cas des budgets nationaux. La recherche-développement, les infrastructures, l'éducation et la formation constituent des exemples de dépenses qui favorisent la compétitivité économique. Le budget de l'UE devrait être remanié de manière à ce que les dépenses de l'Union reflètent la priorité accordée à la croissance et à l'emploi. Dans le cadre de cette refonte, il conviendrait en outre d'analyser les possibilités d'introduction d'incitants budgétaires ayant pour but d'encourager les États membres à réaliser les objectifs de Lisbonne.

Recommandation clé

Le budget de l'UE devrait, dans la mesure du possible, être remanié afin de refléter les priorités de Lisbonne. Un volet de cette refonte consisterait en une analyse des possibilités d'introduction d'incitants budgétaires ayant pour but d'encourager les États membres à réaliser les objectifs de Lisbonne.

Amélioration du processus de réalisation concrète

La méthode ouverte de coordination n'a pas tenu ses promesses, loin s'en faut. Si les États membres ne jouent pas le jeu de comparer leurs performances, rien ou presque ne peut avancer. Mais la méthode communautaire n'a pas non plus débouché sur les résultats escomptés. Les États membres accusent un retard dans la mise en œuvre des décisions prises et la transposition des directives, dans la plupart des États membres, se situe nettement en deçà de l'objectif. Si les gouvernements ne s'engagent pas à assurer la mise en œuvre à l'échelon national, le problème demeure très sérieux. De plus, dans de trop nombreux cas, les dispositions de transposition ne sont pas conformes à la directive d'origine ou sont trop complexes, réduisant à néant les avantages attendus d'un ensemble unique de règles et faisant souvent peser des charges inutiles sur les entreprises. Il est clair que les deux méthodes dépendent, dans une large mesure, de la volonté politique.

*Respecter les
engagements*

Les fondements de la méthode ouverte de coordination — la pression des pairs et la définition de niveaux de référence — constituent clairement des moyens visant à inciter les États membres à respecter leurs engagements en mesurant et comparant leurs performances respectives et en facilitant l'échange de bonnes pratiques. Le groupe de haut niveau propose une amélioration significative de ce processus, en faisant un meilleur usage des quatorze indicateurs et en améliorant la communication des résultats, de manière à accentuer les conséquences politiques de l'absence de réalisations.

*Un instrument
trop inefficace*

Plus d'une centaine d'indicateurs ont été associés au processus de Lisbonne, ce qui implique que chaque pays peut être numéro un selon l'un ou l'autre indicateur. Cela rend cet instrument inefficace. Les États membres ne sont pas poussés à améliorer leur situation. Une simplification est plus que nécessaire. La mise sur pied par le Conseil européen d'un cadre limité à quatorze objectifs et indicateurs offre l'occasion d'améliorer le fonctionnement de l'instrument de pression des pairs. Le groupe de haut niveau

considère que cette liste représente le meilleur compromis, car elle permet à la fois de conserver la simplicité de la stratégie de Lisbonne tout en tenant compte de son ambition et son exhaustivité. La Commission européenne devrait publier, à l'intention des chefs d'État ou de gouvernement ainsi que du grand public, des listes annuelles relatives à ces quatorze indicateurs clés de Lisbonne sous la forme de classements (de la 1^{re} à la 25^e place), soulignant les bonnes performances et stigmatisant les mauvais résultats. Ces quatorze indicateurs donnent la possibilité aux États membres, s'ils le souhaitent, de mettre encore davantage l'accent sur la dimension de croissance et d'emploi de la stratégie de Lisbonne.

Tous les États membres ne partent pas du même point, en particulier ceux qui viennent d'adhérer à l'Union. Pour ceux-ci, le message doit être plus nuancé et mieux ciblé et tenir compte de la réalité économique, à savoir qu'ils viennent de très loin. Même si l'objectif statistique reste éloigné, il faudrait les féliciter s'ils ont accompli des progrès significatifs.

Recommandation clé

Au Conseil européen de printemps, la Commission européenne devrait présenter, de la manière la plus publique possible, un classement annuel des progrès accomplis par les États membres sur la voie de la réalisation des quatorze indicateurs et objectifs clés de Lisbonne. Les pays qui ont obtenu de bons résultats devraient être félicités, tandis que ceux dont les performances sont médiocres devraient être blâmés.

Communication

Compréhension requiert communication

Les défis auxquels l'Europe est confrontée, les raisons de l'évolution des politiques et l'importance d'une action concertée doivent être beaucoup mieux compris de la population européenne. Or, la compréhension nécessite une communication claire et forte. L'importance de cet aspect pour la réussite du projet de Lisbonne ne peut être sous-estimée. Tous les acteurs concernés, dont les hommes politiques européens et nationaux, ont un rôle important à jouer pour faire passer le message.

Nombreuses possibilités de débat

Le processus de comparaison des performances, qui se déroule de manière transparente, donne l'occasion de faire connaître à un public plus large la stratégie pour la croissance et l'emploi et les progrès réalisés sur cette voie. Les propositions formulées par le groupe de haut niveau — les programmes d'action nationaux, la participation plus active des États membres et des parlements, le rôle accru et soutenu des Conseils européens de printemps dans le contexte du suivi de Lisbonne — offriront de nombreuses possibilités de débat et de discussion. Ces occasions doivent être saisies. La Commission européenne devrait faire preuve de la même proactivité dans ses communications, en recourant aux méthodes les plus modernes dans ce domaine. Le groupe de haut niveau recommande de revoir les communications et la stratégie de communication de la Commission européenne de manière à atteindre le niveau de qualité le plus élevé possible.

Recommandation clé

Les communications et la stratégie de communication de la Commission européenne devraient être revues et, au besoin, réformées pour atteindre le niveau de qualité le plus élevé possible, avant le Conseil européen du printemps 2005.

Conclusion

Les dirigeants européens doivent insuffler l'espoir que demain sera meilleur qu'aujourd'hui. L'Europe possède des atouts considérables sur le plan social et sur le plan économique, comme l'a relevé le groupe de haut niveau. Le programme de réformes esquissé dans le présent rapport est tout à fait réalisable et il se traduira par des améliorations. Il doit être bien compris et clairement expliqué avant d'être mis en œuvre. Sa concrétisation et les améliorations qui en découleront engageront l'Europe dans un cercle vertueux de performance économique accrue, d'augmentation de la confiance et des attentes et de plus grande sécurité.

Impact immédiat sur la vie quotidienne des citoyens

Des réformes telles que l'ouverture des marchés, la modernisation de la politique sociale, des systèmes des pensions et des soins de santé, la promotion de la capacité d'adaptation du marché du travail, voire des systèmes d'éducation, ont un impact immédiat sur la vie quotidienne des citoyens. La plupart de ces changements sont positifs, en dépit de l'image que l'on en donne généralement. À titre d'exemple, une concurrence accrue donne un plus grand pouvoir de décision au consommateur, le renforcement des structures d'accueil des enfants et des personnes âgées facilite la vie des personnes qui en ont la charge, généralement des femmes, tandis que l'accès à l'éducation et la formation tout au long de la vie offrent aux travailleurs des possibilités de mobilité, de perfectionnement personnel et de plus vastes perspectives. Cependant, il importe que le programme soit perçu comme un ensemble complet pour que chacune de ses composantes puisse démontrer qu'elle peut produire des effets et contribuer à l'amélioration générale. Dans le cas contraire, la probabilité d'entrer dans un cercle vertueux de performance et de confiance accrues sera nettement plus faible.

Il n'est pas trop tard pour changer

La nécessité d'engager des réformes doit être expliquée, en particulier aux citoyens qui n'ont pas conscience de l'urgence et de la gravité de la situation. La «compétitivité» n'est pas qu'un simple indicateur économique, souvent inintelligible pour l'homme de la rue; elle permet de diagnostiquer l'état de santé économique d'un pays ou d'une région. Dans les circonstances actuelles, le message à faire passer clairement doit être le suivant: si nous voulons préserver et améliorer notre modèle social, nous devons nous adapter; il n'est pas trop tard pour changer. En tout état de cause, le statu quo n'est pas une option valable. L'implication et la mobilisation des citoyens dans le processus offrent deux avantages qui se renforcent mutuellement: rechercher l'adhésion de la population en lui donnant les éléments du débat et tirer parti de cette adhésion pour inciter les gouvernements à s'atteler à la réalisation de ces objectifs.

Pas de mesures intempestives

Le groupe de haut niveau ne demande pas de mesures intempestives; les réformes doivent être équilibrées, bien pensées et conçues de manière judicieuse. De même, il conviendrait de renforcer et de moderniser l'approche typiquement européenne de l'organisation économique et sociétale, de ma-

nière à sceller les valeurs européennes fondamentales chères au cœur de tous les Européens. Le défi consiste à respecter les promesses et les engagements pris, ce qui impliquera des changements significatifs.

*Participation
et responsabilité*

La promotion de la croissance et de l'emploi en Europe constitue le prochain grand projet européen. Son exécution nécessitera une volonté et un engagement sans faille de la classe politique, ainsi que des partenaires sociaux, dont le groupe de haut niveau souhaite soutenir la mission. Néanmoins, le privilège d'exprimer son point de vue et de participer au processus va de pair avec une responsabilité, que nous exhortons chacun à accepter. Les citoyens européens le méritent bien.

*Détermination
politique de
chaque instant*

Les mesures que nous proposons requièrent, dans notre système démocratique européen, une détermination politique de chaque instant. En fin de compte, une grande partie de la stratégie de Lisbonne dépend des progrès accomplis dans les capitales nationales. Aucune procédure ou méthode européenne ne peut rien changer à cette simple vérité. Les gouvernements, et en particulier leurs dirigeants, ne peuvent esquiver leurs responsabilités fondamentales. Il en va de la prospérité future du modèle européen.

ANNEXES

Performance relative des anciens États membres selon les indicateurs structurels figurant sur la liste restreinte

Niveaux (1)	AT	BE	DE	DK	ES	FI	FR	EL	IE	IT	LU	NL	PT	SE	UK	EU-25	EU-15	US	Objectif 2005	Objectif 2010
PIB par tête (SPA, EU-15 = 100)	2003	111,4	106,6	98,8	112,9	87,3	100,6	73,0	121,7	97,8	194,6	109,9	68,3	105,6	108,9	91,2	100,0	140,3		
Productivité du travail par salarié (SPA, EU-15 = 100)	2003	96,4	118,4	94,3	97,8	94,8	98,6	90,3	119,7	103,6	132,2	95,2	63,5	96,5	101,9	93,1	100,0	121,6		
Taux d'emploi (%) (2)	2003	69,2	59,6	65,0	75,1	59,7	67,7	57,8	65,4	56,1	62,7	73,5	67,2	72,9	71,8	62,9	64,4	71,2	67,0	70,0
Taux d'emploi des femmes (%) (2)	2003	62,8	51,8	59,0	70,5	46,0	65,7	43,8	55,8	42,7	52,0	65,8	60,6	71,5	65,3	55,1	56,0	65,7	57,0	60,0
Taux d'emploi des travailleurs âgés (%)	2003	30,4	28,1	39,5	60,2	40,8	49,6	42,1	49,0	30,3	30,0	44,8	51,1	68,6	55,5	40,2	41,7	59,9		50,0
Niveau d'instruction (20-24) (%)	2003	83,8	81,3	72,5	74,4	63,4	85,2	81,7	85,7	69,9	69,8	73,3	47,7	85,6	78,2	76,7	73,8			
Dépenses en recherche-développement (% du PIB)	2003	2,2	2,2	2,5	2,5	1,0	3,4	0,6	1,2	1,1	1,7	1,9	0,9	4,3	1,9	1,9	2,0	2,8		3,0
Investissement des entreprises (% PIB)	2003	20,3	17,9	16,3	18,2	22,1	15,3	21,8	19,7	16,5	15,0	16,5	19,1	12,6	14,6	16,8	16,7			
Niveaux de prix comparatifs (EU-15 = 100)	2002	102	99	104	131	82	123	80	118	95	100	102	74	117	108	96	100	113		
Risque de pauvreté (%)	2003	12,0	13,0	11,0	10,0	19,0	11,0	20,0	21,0	19,0	12,0	11,0	20,0	9,0	17,0	15,0	15,0			
Taux de chômage de longue durée (%)	2003	1,1	3,7	4,6	1,1	3,9	2,3	5,1	1,5	4,9	0,9	1,0	2,2	1,0	1,1	4,0	3,3			
Dispersion des taux d'emploi régionaux	2003	3,1	7,7	6,0	—	8,9	6,1	3,6	—	17,0	—	2,4	3,9	4,3	6,0	13,0	12,0			
Émissions de gaz à effet de serre (année de référence = 100)	2002	108,5	102,1	81,1	99,2	139,4	106,8	126,5	128,9	109	84,9	100,6	141	96,3	85,1	91,0	97,1	113,1		92,0
Intensité énergétique de l'économie	2002	146	214	165	123	229	272	187	164	184	198	202	254	224	212	210	191	330		
Volumes transportés	2002	120	100	102	85	137	95	127	133	103	110	97	126	90	86	101	102	91		

Source: Eurostat, sauf indication contraire. Pour une définition précise et des notes explicatives sur les indicateurs ainsi que sur des valeurs particulières, se reporter à :

<http://europa.eu.int/comm/eurostat/structuralindicators>

(1) Niveaux pour l'année indiquée ou la dernière année disponible.

(2) Emploi aux États-Unis: source OCDE.

Amélioration relative des performances des anciens États membres suivant les indicateurs structurels figurant sur la liste restreinte

Évolution (1)	AT	BE	DE	DK	ES	FI	FR	EL	IE	IT	LU	NL	PT	SE	UK	EU-25	EU-15	US
PIB par tête (SPA, EU-15 = 100)	1999-2003	1,2	0,8	1,1	2,1	2,3	1,4	3,9	4,8	1,1	2,9	0,5	0,4	1,9	2,1	1,5	1,4	1,2
Productivité du travail par salarié (SPA, EU-15 = 100)	1999-2003	1,1	0,8	0,7	1,7	0,6	0,6	3,9	3,6	-0,4	-0,1	0,1	0,2	1,2	1,7	1,0	0,7	1,9
Taux d'emploi (%) (2)	1999-2003	0,2	0,1	-0,1	-0,2	1,5	0,3	0,6	0,5	0,9	0,3	0,4	-0,1	0,3	0,2	0,3	0,5	-0,7
Taux d'emploi des femmes (%) (2)	1999-2003	0,8	0,4	0,4	-0,1	1,9	0,6	0,8	0,9	1,1	0,9	0,9	0,3	0,5	0,3	0,6	0,8	-0,5
Taux d'emploi des travailleurs âgés (%)	1999-2003	0,2	0,9	0,4	1,4	1,5	2,0	0,8	1,3	0,7	0,9	2,1	0,2	1,2	1,5	1,0	1,2	0,5
Niveau d'instruction (20-24) (%)	1999-2003	-0,2	1,3	-0,5	0,3	-0,4	0,2	0,6	0,9	0,9	-0,4	0,3	1,9	-0,2	0,7	0,5	0,3	
Dépenses en recherche-développement (% du PIB)	1999-2003	0,07	0,11	0,02	0,14	0,05	0,00	-0,02	-0,02	0,04		-0,07	0,05	0,31	0,01	0,03	0,02	0,03
Investissement des entreprises (% PIB)	1999-2003	-0,02	-0,28	-0,83	0,02	0,33	-0,07	0,65	-0,33	-0,03	-1,10	-0,75	-1,00	-0,38	-0,30	-0,25	-0,30	
Niveaux de prix comparatifs (EU-15 = 100)	1999-2002	0,4	-1,8	0,0	2,5	0,4	1,2	-1,2	4,9	1,3	0,5	0,4	0,8	-1,0	0,1	0,2	0,0	4,4
Risque de pauvreté (%)	1999-2003	0,0	0,0	0,0	-0,5	0,0	0,0	-0,5	1,0	0,5	-0,5	0,0	-0,5	0,0	-1,0	0,0	0,0	
Taux de chômage de longue durée (%)	1999-2003	0,0	-0,3	0,1	0,0	-0,5	-0,2	-0,3	-0,2	-0,5	0,1	-0,1	0,1	-0,2	-0,2	0,0	-0,2	
Dispersion des taux d'emploi régionaux	1999-2003	0,2	-0,1	0,2	—	-0,5	-0,2	-0,4	—	-0,1	—	0,0	0,3	-0,2	-0,3	-0,1	-0,5	
Émissions de gaz à effet de serre (année de référence = 100)	1999-2002	1,9	0,4	-0,1	-2,0	3,4	2,0	3,6	1,6	0,9	4,6	0,2	1,2	-0,2	-0,6	0,1	0,3	0,4
Intensité énergétique de l'économie	1999-2002	0,7	-10,0	-1,3	-3,0	0,7	-1,3	-1,7	-5,7	-3,3	1,7	0,0	2,3	-4,7	-7,3	-2,7	-2,3	-4,0
Volumes transportés	1999-2002	3,0	7,0	-0,6	-2,8	8,6	-0,9	-5,0	3,9	0,6	7,1	-2,7	3,2	-0,3	-2,5	-0,1	0,0	-0,8

Source: Eurostat, sauf indication contraire. Pour une définition précise et des notes explicatives sur les indicateurs ainsi que sur des valeurs particulières, se reporter à: <http://europa.eu.int/comm/eurostat/structuralindicators>

(1) Évolution pour la période indiquée ou pour la période disponible la plus proche. Taux de croissance annuel moyen en % du PIB par tête et productivité du travail. Variation moyenne en points de pourcentage pour les autres indicateurs.

(2) Emploi aux États-Unis: source OCDE.

Performances relatives des nouveaux États membres suivant les indicateurs structurels figurant sur la liste restreinte

Niveaux ⁽¹⁾	CY	CZ	EE	HU	LT	LV	MT	PL	SI	SK	EU-25	EU-15	US	Objectif 2005	Objectif 2010
PIB par tête (SPA, EU-15 = 100)	2003	76,3	66,5	42,5	55,6	41,9	38,8	68,1	42,2	70,6	46,8	100,0	140,3		
Productivité du travail par salarié (SPA, EU-15 = 100)	2003	77,1	61,3	43,1	62,8	44,4	40,1	82,3	49,6	70,0	54,1	100,0	121,6		
Taux d'emploi (%) ⁽²⁾	2003	69,2	64,7	62,9	57,0	61,1	61,8	54,2	62,6	57,7	62,9	64,4	71,2	67,0	70,0
Taux d'emploi des femmes (%) ⁽²⁾	2003	60,4	56,3	59,0	50,9	58,4	57,9	33,6	57,6	52,2	55,1	56,0	65,7	57,0	60,0
Taux d'emploi des travailleurs âgés (%)	2003	50,4	42,3	52,3	28,9	44,7	44,1	32,5	23,5	24,6	40,2	41,7	59,9		50,0
Niveau d'instruction (20-24) (%)	2003	82,2	92,0	81,4	85,0	82,1	74,0	43,0	90,7	94,1	76,7	73,8			
Dépenses en recherche-développement (% du PIB)	2003	0,3	1,2	0,8	1,0	0,7	0,4		1,5	0,6	1,9	2,0	2,8		3,0
Investissement des entreprises (% PIB)	2003	14,1	22,4	25,0	19,8	17,8	22,9		21,1	23,2	16,8	16,7			
Niveaux de prix comparatifs (EU-15 = 100)	2002	83	53	61	55	51	54	72	73	44	96	100	113		
Risque de pauvreté (%)	2003	16,0	8,0	18,0	10,0	17,0	16,0	15,0	11,0	21,0	15,0	15,0			
Taux de chômage de longue durée (%)	2003	1,1	3,8	4,6	2,4	6,1	4,3	3,5	3,4	11,1	4,0	3,3			
Dispersion des taux d'emploi régionaux	2003	—	5,8	—	8,5	—	—	—	7,2	—	13,0	12,0			
Émissions de gaz à effet de serre (année de référence = 100)	2002	150	74,3	44,8	69	39,8	36,9	128,5	98,7	71,8	91,0	97,1	113,1		92,0
Intensité énergétique de l'économie	2002	280	921	1156	564	1273	759	264	343	964	210	191	330		
Volumes transportés	2002	93	100	177	91	119	123		92	62	101	102	91		

Source: Eurostat, sauf indication contraire. Pour une définition précise et des notes explicatives sur les indicateurs ainsi que sur des valeurs particulières, se reporter à: <http://europa.eu.int/comm/eurostat/structuralindicators>

⁽¹⁾ Niveaux pour l'année indiquée ou la dernière année disponible.

⁽²⁾ Emploi aux États-Unis: source OCDE.

Tableau UE 15 — Rapport de dépendance des personnes âgées

	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045	2050
BE	26	26	27	30	33	37	42	45	46	46	45
DK	22	23	27	29	32	34	38	39	40	38	36
DE	24	28	30	31	34	38	44	50	50	49	49
EL	26	28	29	31	33	35	38	43	47	52	54
ES	25	26	27	29	31	34	39	45	52	58	60
FR	24	25	25	29	33	36	40	43	45	45	46
IE	17	17	17	20	22	25	27	29	33	37	40
IT	27	29	31	34	37	40	46	53	59	62	61
LU	21	23	24	26	28	32	36	40	41	40	38
NL	20	21	22	26	30	33	38	42	44	42	41
AT	23	25	27	30	32	37	45	52	54	54	54
PT	23	25	25	27	29	31	33	37	41	45	46
FI	22	23	25	31	36	39	43	44	43	43	44
SE	27	27	29	33	35	37	40	41	42	42	42
UK	24	24	24	27	29	32	37	41	43	42	42
EU	24	26	27	30	32	36	41	45	48	49	49

NB: Population de 65 ans et plus en pourcentage de la population de 15 à 64 ans.
Source: Commission, calcul basé sur le scénario central d'Eurostat.

Commission européenne

Relever le défi
La stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2004 — 60 p. — 21 x 29,7 cm

ISBN 92-894-7055-0



Office des publications

Publications.eu.int

ISBN 92-894-7055-0



9 789289 470551 >